

**Campagne « Alcool 2009 »
Évaluation post-campagne**

**Rapport d'étude présenté
à la Société de l'assurance automobile du Québec**

Dossier 77236-116
Août 2009



580, Grande-Allée Est, bureau 580, Québec, Québec G1R 2K2 • Tél. : 418-522-7467 • Téléc. : 418-522-7977
• www.legermarketing.com •

Table des matières

Contexte, objectifs et méthodologie	4
Faits saillants	9
Conclusion	15
Résultats détaillés	17
1. Profil des répondants	18
1.1 Profil sociodémographique des répondants	18
1.2 Titulaires de permis et expérience de conduite	19
2. Consommation d'alcool et conduite automobile	20
2.1 Consommation d'alcool au cours de la dernière année	20
2.2 Fréquentation de bars ou de restaurants où l'on vend de l'alcool	21
2.3 Fréquence de conduite après avoir consommé de l'alcool	22
2.4 Adoption d'un comportement préventif	26
2.5 Intervention afin d'empêcher le conducteur de prendre le volant	28
2.6 Perception du risque d'être arrêté	30
2.7 Perception du risque d'avoir un accident	31
2.8 Interception dans un barrage routier	32
2.9 Fréquence de contacts avec un conducteur ayant les facultés affaiblies par l'alcool ..	34
2.10 Fréquence d'intervention pour empêcher de conduire avec les facultés affaiblies par l'alcool	35
2.11 Passager d'un conducteur avec les facultés affaiblies par l'alcool	37
3. Conducteurs désignés	39
3.1 Fréquence d'utilisation et sexe du conducteur désigné	39
3.2 Consommation par le conducteur désigné	41
3.3 Moment de la décision de désigner un conducteur	42
4. Consommation de drogues et conduite automobile	44
4.1 Consommation de drogues au cours de la dernière année	44
4.2 Conduite après avoir consommé du cannabis	45
4.3 Passager d'un conducteur avec les facultés affaiblies par la drogue	46
5. Pénétration de la campagne	47
5.1 Rappel spontané de la campagne	47
5.2 Éléments de rappels spontanés	48
5.3 Notoriété des actions particulières	51
5.4 Publicité télévisée - notoriété	53
5.5 Publicité télévisée - compréhension	55
5.6 Publicité télévisée - évaluation	56
5.7 Publicité radio - notoriété	58
5.8 Publicité radio - compréhension	59
5.9 Publicité radio - évaluation	60
5.10 Slogan - notoriété	61
6. Impact avoué de la campagne	63
6.1 Effet dissuasif des barrages	63
6.2 Impact avoué de la campagne - s'est senti concerné en tant que conducteur	66

6.3	Impact avoué de la campagne - modification du comportement par rapport à l'alcool au volant	68
6.4	Importance d'insister sur la responsabilité du conducteur et des passagers dans le message	72
Annexe : Questionnaire d'enquête		73

Contexte, objectifs et méthodologie

Contexte de l'étude

Dans le cadre de la campagne « Alcool 2009 » menée par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), Léger Marketing a été mandaté afin d'obtenir une série d'indicateurs concrets qui permettront de mesurer l'impact de cette campagne auprès des Québécoises et des Québécois. Ces indicateurs permettront également d'assurer un suivi sur les comportements et attitudes des citoyens à l'égard de la conduite avec les facultés affaiblies.

La campagne « Alcool 2009 » a pour principal objectif de conscientiser la population québécoise en regard des dangers de l'alcool au volant, ceci, dans l'optique de diminuer le nombre d'accidents impliquant des conducteurs ayant les facultés affaiblies. Plus spécifiquement, cette campagne vise à rappeler l'importance de la responsabilité du conducteur, de même qu'à rappeler qu'un accident a des conséquences sur plusieurs personnes et qu'il faut prévoir une alternative sécuritaire pour ne pas conduire son véhicule lorsqu'on a consommé de l'alcool.

Plan média de la campagne :

↳ Volet publicité de masse :

- 1 Diffusion d'une publicité télévisée (chaînes conventionnelles et spécialisées) de 30 secondes en français (poids média de 1100 PEB) : du 25 mai au 21 juin 2009.

Description de la publicité : Un couple dans la quarantaine qui part d'une soirée chez des amis où ils ont consommé de l'alcool et dont l'homme se fait arrêter ensuite par des policiers sur la route.

- 2 Diffusion d'une publicité radio (Montréal) de 30 secondes en anglais (poids média de 1100 PEB) : du 25 mai au 21 juin 2009.

Description de la publicité : Un homme appelle sa femme du poste de police après son arrestation pour conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool.

Clientèles visées :

- ✚ Volet publicité de masse : titulaires de permis de conduire valide au Québec (avec un accent sur les jeunes conducteurs âgés de 16 à 24 ans) ;
- ✚ Par ailleurs, à tous les égards, les conducteurs qui n'admettent pas encore les risques associés à l'égard de l'alcool au volant sont visés par la campagne « Alcool 2009 ».

Objectifs de l'étude

Afin d'évaluer l'efficacité de la campagne publicitaire « Alcool 2009 », cette étude a pour principal objectif d'obtenir une série d'indicateurs qui feront état de son impact auprès des Québécoises et Québécois. Plus précisément, l'étude vise à :

- ✚ assurer le suivi d'un certain nombre d'indicateurs en matière d'alcool au volant et étudier l'évolution des résultats depuis les mesures prises en 1997, 2000, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009;
- ✚ mesurer les attitudes, les perceptions et les comportements en regard de la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool;
- ✚ mesurer la notoriété générale et la compréhension des messages publicitaires de cette année;
- ✚ connaître les impacts de la campagne et tenter de dégager des pistes d'interventions pour l'avenir.

Population cible de l'étude :

- ✚ Puisque la clientèle visée par la campagne « Alcool 2009 » est constituée autant des conducteurs potentiellement fautifs que de leurs proches, toute la population âgée de 16 ans et plus est ciblée par cette étude.

Méthodologie

La présente étude a été réalisée au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de 1150 Québécoises et Québécois âgé(e)s de 16 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

Les entrevues ont été réalisées à partir de notre centre d'appels de Montréal du 23 juin au 9 juillet 2009. Nous avons la possibilité d'effectuer jusqu'à 10 appels dans les cas de non-réponse. La durée moyenne des entrevues est de 12 minutes. Le taux de réponse de l'étude est de 54,1% (voir la page 8 pour le détail des résultats des appels).

Les numéros de téléphone composant l'échantillon ont été aléatoirement sélectionnés et prélevés à l'aide du logiciel « Échantillonneur Canada ». À partir des données fournies par Statistique Canada, les résultats ont été pondérés selon le sexe, l'âge, la région et la langue parlée à la maison afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population du Québec âgée de 16 ans et plus.

Finalement, nous obtenons avec les 1150 personnes sondées, une marge d'erreur maximale de $\pm 2,89\%$, et ce, 19 fois sur 20.

Au total, 1083 personnes ont répondu au questionnaire en français et les 67 autres, en anglais. C'est ainsi que la publicité télévisée de 30 secondes en français a été évaluée auprès de 1083 personnes, alors que le volet radio a été évalué auprès de l'échantillon de 67 répondants anglophones.

	Nombre d'entrevues complétées	Marge d'erreur maximale
Langue d'entrevue		
Français	1083	$\pm 2,98\%$
Anglais	67	$\pm 11,97\%$
Total	1150	$\pm 2,89\%$

Lecture du rapport :

Afin de faire ressortir les écarts entre les données, les proportions statistiquement supérieures sont présentées en **bleu** dans les graphiques et les tableaux, alors que celles inférieures sont présentées en **rouge**.

Pour l'ensemble des graphiques et tableaux présentés dans ce rapport, les totaux différents de 100% peuvent être attribuables à la non-réponse ou à l'arrondissement à l'entier des pourcentages indiqués. Quant aux totaux supérieurs à 100%, ils sont attribuables à la réponse multiple.

Dans cette étude, nous observons deux grands segments de répondants : les titulaires de permis (n=996) et les conducteurs (n=990). C'est ainsi que parmi l'ensemble des titulaires de permis de conduire valide au Québec, six (6) personnes ont indiqué ne pas conduire en dépit du fait qu'elles soient titulaires d'un permis de conduire valide au Québec.

Dans le questionnaire « Alcool 2009 », certaines questions s'adressent spécifiquement aux conducteurs. Ainsi, par souci de précision, toutes les questions de cette étude s'adressant spécifiquement aux conducteurs sont présentées sur une base « Conducteurs » et sont identifiées de la sorte.

Les questions s'adressant à l'ensemble des titulaires de permis de conduire valide au Québec sont présentées sur une base « Titulaires de permis ».

Dans ce document, les conducteurs à risque sont définis comme les conducteurs qui, au cours de la dernière année, ont conduit leur véhicule après avoir pris au moins deux consommations dans l'heure précédant leur départ.

Toujours dans le but d'alléger le texte, l'abréviation « CFA » est utilisée afin de faire référence à la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool.

Soulignons enfin que dans les années antérieures, la question afférente à l'interception dans un barrage routier permettait de distinguer deux sous-groupes : ceux ayant déjà été interceptés dans un barrage routier ou connaissant quelqu'un l'ayant déjà été et ceux n'ayant vécu ni l'une ou l'autre de ces situations. Cette année, l'ajout d'une question supplémentaire permettait de distinguer ceux ayant été interceptés personnellement de ceux ne connaissant que quelqu'un l'ayant déjà été. Cette façon de faire s'étant révélée plus riche d'enseignement, nous suggérons que lors des enquêtes subséquentes, une seule question soit posée à ce sujet en s'assurant de permettre une segmentation en trois catégories : ceux ayant été personnellement interceptés, ceux connaissant quelqu'un l'ayant été et les autres.

Résultats des appels

A) ÉCHANTILLON DE BASE	2975
B) Numéros non valides	601
Pas de service	315
Non résidentiel	117
Télécopieur / modem / cellulaire / téléavertisseur	169
C) Numéros hors échantillon	135
Langue étrangère	93
Non qualifié	33
Non admissible	9
ÉCHANTILLON EFFECTIF	2239
Entrevues non complétées	1089
Refus	470
Pas de réponse	301
Répondeur	221
Occupé	48
Incomplet	16
Rendez-vous fixe	33
D) ENTREVUES COMPLÉTÉES	1150



TAUX DE RÉPONSE : (C+D / A-B) 54.1%

Faits saillants

Consommation d'alcool et conduite automobile

✓ **Stabilisation de la conduite après avoir consommé de l'alcool**

En 2009, la proportion des individus qui ont conduit après avoir pris ne serait-ce qu'un verre d'alcool est de 44%, ce qui est en continuité avec les résultats de 2008 (42%) et de 2007 (43%). Chez les conducteurs à risque de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool, les résultats sont également en conformité avec ceux des dernières années. En effet, 11% des conducteurs ont avoué avoir pris au moins deux consommations dans l'heure précédant leur départ (comparativement à 12% en 2008 et à 14% en 2007) et 3% ont spécifié avoir pris le volant alors qu'ils avaient consommé plus de cinq verres d'alcool au cours d'une même occasion (comparativement à 3% en 2008 et 4% en 2007).

LE PROFIL DES CONDUCTEURS À RISQUE

Le profil des personnes à risque de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool (CFA), soit celles qui admettent avoir pris le volant après avoir pris au moins deux consommations dans l'heure précédant leur départ, se dresse de la façon suivante :

- ⇒ les hommes,
- ⇒ les individus ayant un revenu familial annuel de 40K\$ et plus,
- ⇒ les résidents de la région de Montréal RMR,
- ⇒ les personnes qui sont allées plus de 25 fois dans des bars ou des restaurants au cours des douze derniers mois et qui ont consommé, à cette occasion, de l'alcool,
- ⇒ les individus qui ont déjà été interceptés personnellement dans un barrage routier,
- ⇒ les individus qui ont consommé au moins une fois au cours de la dernière année des drogues comme du cannabis, de la cocaïne et des amphétamines.

Tout comme en 2008, ce profil ne cible aucun groupe d'âge en particulier. Soulignons cependant que le profil des conducteurs à risque de CFA de cette année diffère quelque peu de celui de l'an dernier. À présent, les individus ayant un revenu familial annuel de 40K\$-80K\$ de même que les résidents de la région de Montréal RMR en font maintenant partie. Il faut toutefois exclure, cette année, les résidents de la région de Québec RMR, les célibataires ainsi que les individus qui sont allés entre 10 et 25 fois dans des bars ou des restaurants et qui y ont consommé de l'alcool.

✓ **De plus en plus de conducteurs ont « prévu le coup »**

En 2009, près de deux conducteurs sur trois (64%) affirment avoir déjà « prévu le coup » de ne pas conduire leur véhicule alors qu'ils envisageaient consommer de l'alcool à l'extérieur de leur domicile. Il s'agit d'une amélioration significative sur le résultat de 2008 (59%) et d'un sommet depuis 2004.

Selon l'âge, seul le segment des 25-34 ans a enregistré une diminution significative sur le résultat de 2008 (66% versus 77%).

Comme pour les années précédentes, les hommes, qui sont à risque de CFA, n'ont pas été plus enclins à prévoir le coup de ne pas conduire leur véhicule alors qu'ils envisageaient de prendre de l'alcool à l'extérieur de leur domicile.

Les conducteurs qui ont déjà « prévu le coup » l'ont principalement fait en faisant appel à un conducteur désigné (47%). Plusieurs ont également pris un taxi ou le transport en commun (22%) ou bien ont préféré rester à coucher chez la personne où ils étaient (12%).

✓ **L'intervention de l'entourage demeure peu fréquente**

Seulement 14% des répondants ont affirmé qu'une personne était intervenue pour les empêcher de prendre le volant après qu'ils aient pris au moins une consommation alcoolisée. Il s'agit du plus bas niveau depuis 2000.

Chez les conducteurs plus à risque, soit les individus qui ont pris, au cours des douze derniers mois, au moins deux consommations alcoolisées dans l'heure précédant leur départ et les conducteurs qui ont pris plus de cinq consommations en une même occasion, 25% et 26% d'entre eux respectivement ont soutenu qu'une personne était intervenue pour les empêcher de prendre de volant.

Lorsqu'il y a eu intervention, 94% des 52 répondants ont accepté de ne pas conduire.

✓ **Lors de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool, le risque d'un accident apparaît plus élevé que le risque d'arrestation**

Conformément aux années antérieures, lors de conduite avec les facultés affaiblies, la crainte d'un accident demeure plus élevée que celle d'une arrestation par les policiers. En effet, 63% des conducteurs jugent élevé le risque d'être arrêtés alors que 86% d'entre eux perçoivent un risque élevé d'avoir un accident.

Sur le risque spécifique d'être arrêté par la police avec les facultés affaiblies par l'alcool, notons que 74% des conducteurs ayant déjà été personnellement interceptés dans un barrage policier le trouvent élevé.

Mentionnons, cette année, que les conducteurs à risque de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool ne se retrouvent plus parmi les conducteurs les moins conscientisés au risque d'accident lors de conduite avec les facultés affaiblies.

✓ **Augmentation des interceptions dans les barrages routiers**

En 2009, 59% des conducteurs ont affirmé avoir déjà été intercepté dans un barrage routier ou connaître quelqu'un qui l'a déjà été, ce qui est une augmentation significative par rapport au résultat de 2008 (54%). Plus précisément, cette année, 15% des conducteurs se sont fait intercepter personnellement et 44% connaissent quelqu'un qui s'est déjà fait intercepter.

✓ **Le taux d'intervention pour empêcher la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool demeure stable à 75%**

Tout comme l'an dernier, 30% des conducteurs interrogés disent avoir été en contact au moins une fois au cours des douze derniers mois avec quelqu'un qui avait trop bu pour conduire de façon sécuritaire. Ce résultat est en continuité par rapport à ceux des deux dernières années (30% en 2008 et 27% en 2007).

Parmi ceux qui se sont retrouvés en présence d'un conducteur ayant les facultés affaiblies par l'alcool, 75% disent être intervenus pour l'empêcher de prendre le volant alors que 25% n'ont tenté aucune intervention. Ce résultat est similaire à ceux obtenus par le passé.

✓ **Les jeunes sont plus nombreux à monter dans un véhicule dont le conducteur a trop bu pour conduire**

Cette année, 8% des personnes interrogées sont, au cours des douze derniers mois, déjà montées à bord d'un véhicule dont le conducteur avait consommé trop d'alcool pour conduire de manière sécuritaire et il s'agit d'un résultat comparable à ceux des deux dernières années. Il est toutefois important de souligner que cette proportion grimpe à 18% chez les 16-24 ans.

Conducteurs désignés

✓ **Stabilisation de la proportion de personnes raccompagnées**

En 2009, 32% des conducteurs se sont déjà fait raccompagner par un conducteur désigné (comparativement à 33% en 2008). Les sous-groupes qui ont été les plus enclins à se faire raccompagner correspondent à la plupart des segments les plus à risque de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool. Par ailleurs, notons que la proportion des conducteurs qui ont accepté d'agir en tant que conducteur désigné pour une autre personne (42%) est similaire statistiquement à celles des années antérieures.

✓ **C'est toujours la majorité des conducteurs désignés qui décide de leur rôle avant de commencer à boire et qui ne consomme qu'un verre d'alcool ou moins avant le départ**

Dans près de 85% des cas, la décision d'être le conducteur désigné s'est faite avant même de commencer à boire. De plus, de 79% à 91% des conducteurs désignés, que ce soit la personne qui a raccompagné le répondant ou le répondant lui-même qui a reconduit un individu qui avait trop bu, n'ont consommé qu'un verre d'alcool ou moins dans les deux heures précédant leur départ.

Consommation de drogues et conduite automobile

- ✓ **40% des conducteurs ayant consommé du cannabis, de la cocaïne ou des amphétamines au cours de la dernière année auraient conduit un véhicule sous l'effet de la drogue**

Au total, ce sont 2% des conducteurs sondés qui ont spécifié avoir déjà conduit au cours des douze derniers mois alors qu'ils avaient consommé des drogues comme du cannabis, de la cocaïne et des amphétamines. Ce sont également 2% qui ont avoué qu'il leur est arrivé, au cours des douze derniers mois, de conduire un véhicule alors qu'ils avaient consommé du cannabis dans les deux heures précédant leur départ.

Pénétration de la campagne et de ses composantes

- ✓ **Le rappel spontané de la campagne « Alcool 2009 » atteint son plus bas niveau depuis 2000**

Ce sont 75% des personnes interrogées qui disent se souvenir d'avoir vu, lu ou entendu de la publicité sur l'alcool au volant. Il s'agit d'une diminution significative par rapport au résultat de l'an dernier (79%), lequel se situait généralement au même niveau que ceux des années précédentes (depuis 2003).

- ✓ **La publicité télévisée performe très bien**

Spontanément, 44% de ceux qui se souviennent avoir vu, lu ou entendu une publicité sur l'alcool au volant ont décrit le nouveau message télévisé de cette année. Il s'agit d'une amélioration notable de quatorze points de pourcentage sur le taux de rappel de l'année dernière (30%) alors que la publicité en était pourtant à sa deuxième année de diffusion (37% en 2007). Le résultat de cette année surpasse encore davantage les taux de rappel spontané des campagnes de 2005 et de 2006 qui étaient tous deux de 17%.

Le taux de notoriété assistée du message télévisé est de 68% chez les francophones, soit une baisse significative de neuf points de pourcentage sur les taux des deux dernières années (77%).

Contrairement à 2008, la plupart des sous-groupes qui ont le plus remarqué le message télévisé figurent parmi les sous-groupes à risque de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool.

Par ailleurs, le message véhiculé dans la nouvelle publicité télévisée a été bien compris de ceux qui l'ont remarquée. La majorité des mentions (50%) se rapportent à l'idée de ne pas boire et conduire. Également, plusieurs mentions traitent plus spécifiquement du message abordé dans la publicité, soit qu'il est possible d'être arrêté même si on n'a pas consommé beaucoup (21%), qu'une arrestation peut arriver à n'importe qui, pas seulement aux récidivistes (14%), que l'alcool au volant concerne tout le monde (6%), qu'il faut empêcher les proches de conduire lorsqu'ils ont bu (6%) et que ce n'est pas parce qu'on pense être apte à conduire qu'on l'est (6%).

La quasi-totalité des francophones qui ont remarqué la publicité télévisée trouvent que le message est clair (96%), attirant (93%) et convaincant (89%). Toutefois, une plus faible proportion d'entre eux sont d'avis que cette publicité traite de sujets qui les concernent (57%).

✓ **Très faible notoriété spontanée du slogan « On est tous responsables de notre conduite »**

De façon spontanée, aucun des répondants ayant remarqué le message télévisé ou radiophonique n'a été en mesure de nommer le slogan de la campagne 2009 qui en était pourtant à sa troisième année d'utilisation.

Pour sa part, le taux de notoriété assistée du slogan de cette année se chiffre à 67%, soit un taux comparable à celui de 2008 (65%). À titre comparatif, le taux de notoriété assistée du slogan « Prévoyez le coup! Lorsqu'on boit, on ne conduit pas » lors de sa troisième année d'utilisation se chiffrait à 58%.

✓ **Augmentation de la notoriété des actions particulières**

Ce sont 32% des répondants qui se souviennent avoir vu, lu ou entendu parler, au cours du dernier mois précédant l'enquête, des actions particulières posées dans leur région afin de faire respecter la loi concernant la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool. Il s'agit d'une amélioration significative par rapport au résultat de 2008 (28%).

✓ **Performance décevante de la publicité radiophonique**

Le taux de notoriété assistée de la publicité radiophonique chez les anglophones se chiffre à 27%, soit une diminution significative de vingt et un points de pourcentage sur le résultat de 2008 (48%). Parmi les anglophones ayant remarqué la publicité (n=13), la quasi-totalité a trouvé le message attirant, convaincant et s'est sentie concernée.

Impact avoué de la campagne

✓ **L'effet dissuasif des barrages routiers fait des progrès, bien qu'il reste généralement modeste**

Cette année, 46% des conducteurs disent que les barrages routiers ont un effet dissuasif sur leur décision de prendre le volant après avoir bu, ce qui est une amélioration significative par rapport au résultat de 2008 (42%). Ce sont toutefois 27% des conducteurs qui affirment le contraire.

Soulignons que l'effet dissuasif des barrages policiers est généralement plus marqué chez les conducteurs à risque de CFA.

✓ **La moitié des gens perçoivent que le risque d'être arrêté pour conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool est demeuré le même**

Tout comme l'an dernier, la moitié des répondants (50%) considèrent que les risques d'arrestation en cas de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool sont demeurés les mêmes au cours du dernier mois. Toutefois, 25% croient que ces risques ont augmenté dans leur région (contre 26% en 2008, 30% en 2007 et 21% en 2006) alors que 10% estiment que ces risques ont diminué.

✓ **La majorité affirme que la publicité les inciterait à modifier leurs comportements concernant l'alcool au volant**

La majorité des répondants qui ont remarqué la publicité télévisée ou radiophonique soutiennent qu'elle les amènerait personnellement à modifier leurs comportements par rapport à l'alcool au volant (70%, comparativement à 73% en 2008). En revanche, 27% d'entre eux affirment le contraire.

Conclusion

Le **profil du conducteur à risque de conduite avec les facultés affaiblies** par l'alcool est similaire d'une année à l'autre. Depuis 2004, les **hommes, ceux qui fréquentent les bars et restaurants et qui y consomment de l'alcool ainsi que les mieux nantis** y figurent systématiquement. Ils constituent le noyau dur de la campagne « Alcool ». À noter que les individus qui, au cours de la dernière année, ont consommé au moins une fois des drogues comme du cannabis, de la cocaïne et des amphétamines sont également plus à risque de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool.

De façon générale, les résultats de cette année s'apparentent à ceux des années antérieures. Voici quelques aspects positifs et négatifs qui attirent toutefois notre attention.

ASPECTS POSITIFS :

- ▶ La très grande majorité des conducteurs qui a agit comme conducteur désigné a pris un verre d'alcool ou moins dans les deux heures précédant leur départ. De plus, dans la majorité des cas, la décision de désigner un conducteur s'est prise avant que quiconque ait commencé à boire.
- ▶ Une proportion grandissante de conducteurs affirment que le fait de savoir qu'il se tient des barrages routiers intensifs les incite à ne pas prendre le volant après avoir bu. De plus, ceux qui ont déjà été interceptés personnellement dans un barrage routier sont plus enclins que les autres à considérer élevé le risque d'être arrêté s'ils conduisent avec les facultés affaiblies par l'alcool. Ainsi, le fait de vivre l'expérience de se faire intercepter semble avoir des effets positifs, du moins au niveau de la perception du risque d'être arrêté.
- ▶ Les répondants sont plus au fait des actions particulières entreprises dans leur région pour faire respecter les lois sur la conduite avec les facultés affaiblies qu'en 2008. Il pourrait être bien de continuer les efforts en ce sens.
- ▶ Une part grandissante des conducteurs a semblé « prévoir le coup » de ne pas conduire lorsqu'ils envisageaient de prendre de l'alcool, ce qui est possiblement le résultat des campagnes de la SAAQ.

ASPECTS MOINS RELUISANTS :

- ▶ Uniquement 14% des répondants ont affirmé qu'un individu était intervenu pour les empêcher de prendre le volant après qu'ils aient pris au moins une consommation alcoolisée. Chez les conducteurs qui ont pris au moins deux consommations alcoolisées dans l'heure précédant leur départ et ceux qui ont pris plus de cinq consommations lors d'une même occasion, ce taux augmente seulement à 25% et 26% respectivement.
- ▶ Parmi les individus qui ont spécifié avoir déjà conduit, au cours de la dernière année, après avoir pris au moins deux consommations alcoolisées dans l'heure précédant leur départ, 74% ont déclaré que personne n'a jamais essayé d'intervenir auprès d'eux pour les empêcher de prendre le volant. Il en est de même pour 75% de ceux qui ont déjà conduit, durant les douze derniers mois, après avoir pris plus de cinq consommations au cours d'une même occasion.

Ces aspects devront être considérés dans l'élaboration de pistes d'interventions pour l'avenir.

La campagne « Alcool 2009 » : une moins bonne performance qu'en 2008

- ▶ Notoriété spontanée de la publicité télévisée « Alcool » :
2009 = **33%** (75% X 44%) // 2008 = 24% (79% X 30%) // 2007 = 34% (92% X 37%) //
2006 = 13% (79% X 17%)
- ▶ Notoriété assistée de la publicité télévisée : 2009 = **68%** // 2008 = 77% //
2007 = 77% // 2006 = 70%
- ▶ Augmentation du poids média en 2009 (par rapport à 2008)
- ▶ Notoriété assistée de la campagne « Alcool » : 63% des personnes interrogées disent se souvenir de l'une ou l'autre des actions promotionnelles de la campagne « Alcool 2009 » (publicité télévisée, publicité radio), comparativement à 77% en 2008 et à 83% en 2007.

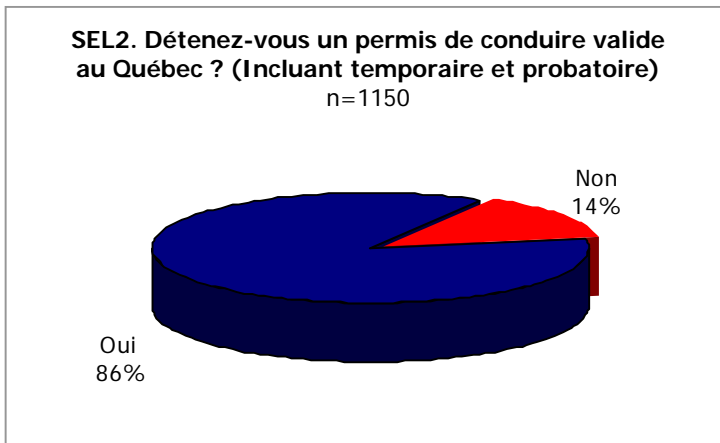
Résultats détaillés

1. Profil des répondants

1.1 Profil sociodémographique des répondants

Profil sociodémographique	2009 n=1150	2008 n=1150	2007 n=1151	2006 n=1150	2005 n=1152	2004 n=1152
Âge						
16 à 19 ans	6%	6%	6%	6%	6%	6%
20 à 24 ans	8%	8%	8%	9%	8%	8%
25 à 34 ans	17%	17%	17%	16%	16%	16%
35 à 44 ans	21%	21%	21%	20%	20%	20%
45 à 54 ans	19%	19%	19%	19%	19%	19%
55 à 64 ans	13%	13%	13%	14%	14%	14%
65 ans ou plus	16%	16%	16%	16%	16%	16%
Refus	-	-	-	-	-	-
Scolarité						
Primaire/secondaire (0-12 ans)	42%	40%	42%	43%	44%	46%
Collégial (13-15 ans)	28%	29%	25%	30%	27%	26%
Universitaire (16 ans ou plus)	29%	29%	33%	27%	28%	27%
État civil						
Célibataire	22%	22%	23%	22%	24%	25%
En couple (marié ou conjoint de fait)	64%	64%	62%	63%	64%	61%
Séparé / Divorcé / Veuf	13%	13%	14%	14%	12%	13%
Refus	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Sexe						
Homme	49%	49%	49%	48%	48%	48%
Femme	51%	51%	51%	52%	52%	52%
Langue parlée à la maison						
Français	81%	81%	81%	81%	81%	81%
Autre	19%	19%	19%	19%	19%	19%
Revenu familial annuel						
Moins de 20 000\$	8%	11%	9%	9%	10%	13%
Entre 20 000\$ et 40 000\$	19%	21%	19%	25%	22%	24%
Entre 40 000\$ et 60 000\$	19%	20%	21%	21%	18%	19%
Entre 60 000\$ et 80 000\$	15%	13%	15%	11%	12%	14%
Entre 80 000\$ et 100 000\$	9%	8%	7%	6%	8%	5%
Plus de 100 000\$	13%	11%	11%	9%	9%	7%
Nsp / Refus	17%	17%	17%	19%	21%	18%
Lieu de résidence						
Montréal RMR	47%	47%	47%	47%	47%	47%
Québec RMR	9%	9%	9%	9%	9%	9%
Ailleurs au Québec	43%	43%	43%	43%	43%	43%

1.2 Titulaires de permis et expérience de conduite



Ce sont 86% des personnes interrogées qui détiennent un permis de conduire valide au Québec (incluant les détenteurs de permis temporaire ou probatoire).

À l'instar des années passées, la majorité des titulaires de permis peuvent être qualifiés de conducteurs expérimentés. En effet, quatre conducteurs sur cinq (80%) conduisent depuis au moins dix ans, dont 64% conduisent même depuis vingt ans ou plus.



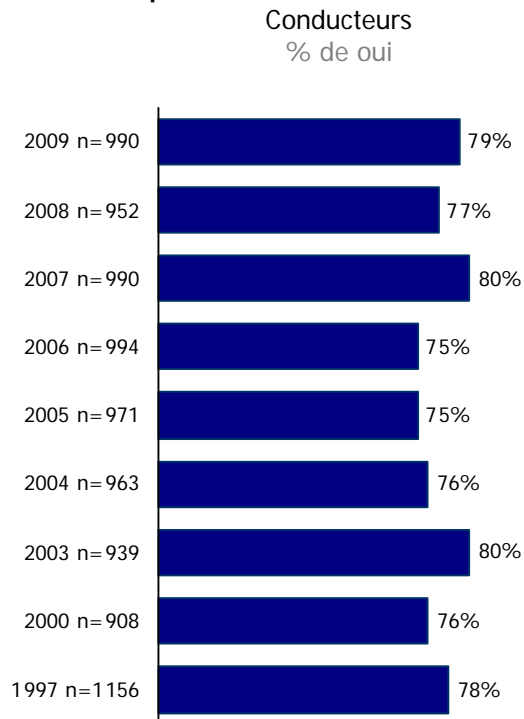
SEL3. Depuis combien d'années conduisez-vous ? Titulaires de permis

	2009 n=996	2008 n=955	2007 n=993	2006 n=999	2005 n=976	2004 n=968	2003 n=934	2000 n=928	1997 n=1155
2 ans ou moins	7%	7%	6%	8%	6%	8%	6%	4%	6%
3-9 ans	13%	14%	11%	11%	9%	11%	11%	11%	14%
10-19 ans	16%	17%	20%	18%	20%	19%	19%	23%	26%
20 ans ou plus	64%	62%	63%	62%	64%	61%	65%	62%	54%
A un permis mais ne conduit pas	1%	0,3%	0,4%	1%	0,4%	1%	-	-	-

2. Consommation d'alcool et conduite automobile

2.1 Consommation d'alcool au cours de la dernière année

B1. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé au moins une fois de consommer de l'alcool, ne serait-ce qu'une bière ou un verre de vin ?



En 2009, ce sont 79% des conducteurs sondés qui affirment avoir consommé de l'alcool au moins une fois au cours des douze derniers mois. Ce résultat est similaire aux résultats des années précédentes.

Certains sous-groupes d'individus sont statistiquement plus nombreux à avoir consommé au moins une fois de l'alcool au cours des douze derniers mois précédant l'enquête :

- ⇒ les individus âgés de 45 à 54 ans (88%),
- ⇒ les individus ayant une formation de niveau universitaire (87%),
- ⇒ les francophones (81%),
- ⇒ les personnes ayant un revenu familial annuel de 80K\$ et plus (93%),
- ⇒ les individus qui ont déjà été interceptés dans un barrage routier ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été (86%),
- ⇒ les personnes qui sont allées dans les bars ou restaurants au cours de la dernière année et qui y ont consommé de l'alcool : moins de 10 fois (85%), entre 10 et 25 fois (97%) et plus de 25 fois (99%).

Ce profil diffère peu de celui de l'année dernière si ce n'est que les 45 à 54 ans est un nouveau sous-groupe qui se distingue. De plus, aucune différence significative n'est observée en ce qui a trait au sexe des individus.

2.2 Fréquentation de bars ou de restaurants où l'on vend de l'alcool

Parmi l'ensemble des individus interrogés, les trois quarts (76%) se sont rendus au moins une fois, au cours des douze derniers mois, dans des bars ou des restaurants où l'on vend de l'alcool et y en ont consommé. Il s'agit d'un résultat identique à ceux de 2008 (76%) et de 2007 (77%). Rappelons qu'en 2006, cette proportion était seulement de 71%.

Dans un même ordre d'idées, la proportion de ceux qui disent n'y être jamais allés au cours des douze derniers mois est de 14%, ce qui est similaire à 2008 (14%) et comparable à 2007 (15%). Toutefois, ces résultats sont significativement inférieurs à 2006 (19%).

Notons qu'en 2009, la proportion des individus qui fréquentent régulièrement les bars ou les restaurants (plus de 10 fois) et qui y ont consommé de l'alcool est de 32%, ce qui est comparable à celle de 2008 (31%), mais significativement plus élevée que celle de 2006 et 2007 (27%).

C29. Au cours des 12 derniers mois, combien de fois, environ, êtes-vous allé dans des bars ou des restaurants où l'on vend de l'alcool et où vous avez consommé de l'alcool ? Est-ce, approximativement... ?

	2009 n=1150	2008 n=1150	2007 n=1151	2006 n=1150	2005 n=1152	2004 n=1152
Aucune	14%	14%	15%	19%	17%	20%
Moins de 10 fois	44%	45%	50%	44%	39%	43%
De 10 à 25 fois	19% 32%	20% 31%	15% 27%	15% 27%	19% 33%	15% 27%
Plus de 25 fois	13%	11%	12%	12%	14%	12%
Ne bois pas / Ne bois jamais	9%	9%	8%	10%	11%	11%

Les sous-groupes d'individus suivants sont proportionnellement plus nombreux à être allés, au cours de la dernière année, plus de 25 fois dans des bars ou restaurants où on vend de l'alcool et à y avoir consommé de l'alcool :

- ⇒ les hommes (16%),
- ⇒ les 25-34 ans (19%),
- ⇒ les individus ayant une formation de niveau universitaire (18%),
- ⇒ les célibataires (19%),
- ⇒ les individus ayant un revenu familial annuel de 80K\$ et plus (26%),
- ⇒ les individus ayant une expérience de conduite de 3 à 9 ans (26%),
- ⇒ les individus qui ont déjà été interceptés dans un barrage routier ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été (18%),
- ⇒ les individus qui, au cours de la dernière année, ont spécifié avoir conduit un véhicule après avoir consommé ne serait-ce qu'un verre d'alcool (24%),
- ⇒ les individus qui ont consommé au moins une fois au cours de la dernière année des drogues comme du cannabis, de la cocaïne et des amphétamines (28%).

2.3 Fréquence de conduite après avoir consommé de l'alcool

Ce sont 44% des conducteurs qui admettent qu'il leur est arrivé, au cours des douze derniers mois, de conduire un véhicule alors qu'ils avaient consommé de l'alcool. Pour leur part, 11% ont avoué avoir pris au moins deux consommations dans l'heure précédant leur départ. Enfin, 3% des conducteurs ont spécifié avoir pris le volant alors qu'ils avaient consommé plus de cinq verres d'alcool au cours d'une même occasion. Les résultats de 2009 sont en continuité avec ceux des dernières années.

B2, B3, B4. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de conduire un véhicule alors que vous aviez consommé... ?

Conducteurs

	2009 n=990	2008 n=952	2007 n=990	2006 n=994	2005 n=971	2004 n=963	2003 n=939	2002 n=978	2000 n=908	1997 n=1156
Au moins une consommation	44%	42%	43%	39%	40%	38%	40%	40%	44%	44%
2 consommations ou plus dans l'heure précédant le départ	11%	12%	14%	10%	13%	12%	10%	9%	15%	14%
Plus de 5 consommations au cours de la même occasion	3%	3%	4%	2%	5%	3%	2%	3%	4%	2%

L'analyse sociodémographique démontre que les sous-groupes suivants sont significativement plus nombreux à avoir conduit leur véhicule au cours de la dernière année après avoir pris ne serait-ce qu'une seule consommation d'alcool :

- ⇒ les hommes (52% versus 37% des femmes),
- ⇒ les 45-54 ans (58%),
- ⇒ les résidents de la région de Montréal RMR (49%),
- ⇒ les individus ayant un revenu familial annuel de 80K\$ et plus (65%),
- ⇒ ceux ayant une formation de niveau universitaire (54%),
- ⇒ les francophones (47% versus 29% des non-francophones),
- ⇒ les personnes ayant déjà été interceptées dans un barrage routier ou qui connaissent quelqu'un l'ayant déjà été (57%),
- ⇒ les personnes qui sont allées dans les bars ou restaurants au cours de la dernière année et qui ont consommé, à cette occasion, de l'alcool : entre 10 et 25 fois (58%), et plus de 25 fois (79%).

En ce qui concerne **les personnes à risque de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool (CFA)**, soit celles qui admettent avoir conduit après avoir pris au moins deux consommations alcoolisées dans l'heure précédant leur départ, ce sont principalement :

- ⇒ des hommes (15% comparativement à 8% des femmes),
- ⇒ des individus ayant un revenu familial annuel de 40K\$-80K\$ (15%) et de 80K\$ et plus (17%),
- ⇒ des résidents de la région de Montréal RMR (14%),
- ⇒ des personnes qui sont allées plus de 25 fois dans des bars ou des restaurants au cours de la dernière année et qui ont consommé, à cette occasion, de l'alcool (26%),
- ⇒ des individus qui ont déjà été personnellement interceptés dans un barrage routier (19%),
- ⇒ des individus qui ont consommé au moins une fois au cours de la dernière année des drogues comme du cannabis, de la cocaïne et des amphétamines (22%).

Le profil de segmentation des conducteurs à risque de CFA diffère quelque peu de celui de l'an dernier. À présent, les résidents de la région de Montréal RMR sont concernés au lieu des résidents de la région de Québec RMR. Également, les individus ayant un revenu familial annuel de 40K\$-80K\$ sont considérés à risque de CFA. Il faut toutefois exclure, cette année, les célibataires ainsi que les individus qui sont allés entre 10 et 25 fois dans des bars ou des restaurants et qui y ont consommé de l'alcool. Enfin, il est à noter que pour une troisième année consécutive, l'âge des conducteurs, la langue parlée à la maison et l'expérience de conduite n'apparaissent pas à ce profil.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des résultats depuis 2003 relativement aux principaux groupes identifiés comme étant à risque de CFA (soit ceux qui admettent avoir conduit un véhicule alors qu'ils avaient pris au moins deux consommations dans l'heure précédant leur départ, au cours des douze mois précédant l'enquête).

Depuis 2003, nous remarquons que les hommes et les personnes ayant un revenu familial annuel de 80K\$ et plus apparaissent systématiquement parmi ceux ayant déclaré en plus forte proportion avoir pris le volant alors qu'ils avaient consommé au moins deux verres dans l'heure précédant leur départ.

Depuis 2004, deux groupes supplémentaires apparaissent systématiquement au chapitre de ceux identifiés comme étant plus enclins à être à risque de CFA, soit les personnes qui sont allées dix fois ou plus dans des bars ou des restaurants au cours de la dernière année et qui ont consommé, à cette occasion, de l'alcool ainsi que les individus qui ont déjà été interceptés dans un barrage routier ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été.

C'est ainsi que malgré quelques variances, le profil du conducteur à risque est demeuré sensiblement le même depuis les six dernières années. Les quatre groupes précédemment cités, et plus particulièrement les hommes disposant d'un revenu familial élevé, constituent en quelque sorte le noyau dur en matière d'alcool au volant. En observant les résultats de 2009 pour ces quatre groupes, nous pouvons voir que les proportions ont légèrement diminué pour trois d'entre eux alors que celle des individus qui ont déjà été interceptés dans un barrage policier ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été est demeurée la même. Les diminutions observées ne sont toutefois pas significatives d'un point de vue statistique.

Sous-groupes identifiés comme étant à risque de CFA Soit ceux ayant indiqué en plus forte proportion avoir pris le volant au cours des douze mois précédant l'enquête alors qu'ils avaient pris deux verres ou plus dans l'heure précédant le départ	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Hommes	n=408	n=332	n=405	n=391	n=413	n=431	-
	15%	19%	22%	15%	20%	17%	16%
Personnes ayant un revenu familial annuel de 80K\$ et plus	n=206	n=194	n=186	n=164	n=176	n=288	-
	17%	20%	23%	17%	22%	21%*	18%
Personnes qui sont allées 10 fois ou plus dans des bars ou des restaurants au cours de la dernière année et qui ont consommé, à cette occasion, de l'alcool	n=268	n=315	n=270	n=268	n=301	n=272	-
	18%	23%	27%	22%	28%	25%	-
Individus qui ont déjà été interceptés dans un barrage routier ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été	n=574	n=510	n=573	n=535	n=572	n=565	-
	14%	14%	18%	12%	18%	16%	-

*2004 : 60K\$ et plus

Le profil des individus qui ont conduit un véhicule après avoir pris plus de cinq consommations au cours d'une même occasion est le suivant :

- ⇒ des individus ayant un revenu familial annuel de 80K\$ et plus (8%),
- ⇒ des individus ayant une expérience de conduite automobile de 3 à 9 ans (6%),
- ⇒ des personnes ayant déjà été interceptées dans un barrage routier ou qui connaissent quelqu'un l'ayant déjà été (4%),
- ⇒ des personnes qui sont allées plus de 25 fois dans des bars ou des restaurants au cours de la dernière année et qui ont consommé, à cette occasion, de l'alcool (9%).

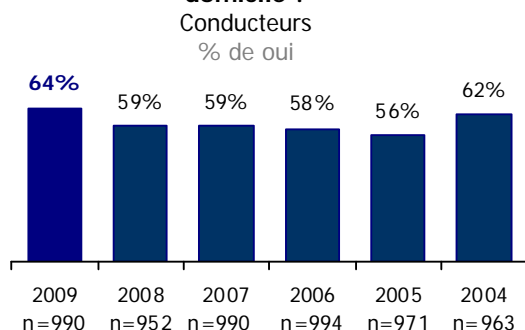
Ce profil de segmentation diffère de ceux de 2007 et de 2008. En fait, cette année, le sexe des individus et le statut civil ne sont plus des variables de ce profil. Nous retrouvons plutôt les individus ayant un revenu familial annuel de 80K\$ et plus, ceux ayant une expérience de conduite de 3 à 9 ans de même que ceux qui sont allés plus de 25 fois dans des bars ou des restaurants au cours des douze derniers mois et qui y ont consommé de l'alcool.

Les résultats de 2009, tout comme ceux de 2008, ne permettent donc pas d'identifier un groupe d'âge plus à risque en matière d'alcool au volant. En fait, aucun groupe d'âge n'a été ciblé dans les profils à risque de CFA (encadré de la page 23) ou parmi ceux qui prenaient cinq consommations alcoolisées et plus lors d'une même occasion.

Malgré cela, les résultats indiquent que le profil type du conducteur à risque est le suivant : c'est un homme, disposant d'un revenu familial élevé et qui est allé souvent dans des bars ou des restaurants au cours de la dernière année et qui y a consommé de l'alcool.

2.4 Adoption d'un comportement préventif

C24. Avez-vous déjà « prévu le coup » pour ne pas conduire votre véhicule alors que vous saviez que vous alliez consommer à l'extérieur de votre domicile ?



		2009 n=990	2008 n=952	2007 n=990	2006 n=994	2005 n=971	2004 n=963
Age	16-19 ans	94%	55%	91%	69%	61%	76%
	20-24 ans	83%	79%	79%	79%	78%	72%
	25-34 ans	66%	77%	76%	76%	74%	82%
	35-44 ans	73%	68%	67%	61%	66%	70%
	45-54 ans	68%	57%	58%	60%	58%	67%
	55-64 ans	52%	50%	42%	43%	45%	41%
	65 ans ou plus	35%	29%	25%	25%	19%	31%
Sexe	Homme	65%	61%	58%	57%	58%	64%
	Femme	63%	58%	60%	58%	54%	60%

En 2009, 64% des conducteurs mentionnent avoir déjà « prévu le coup » pour ne pas conduire leur véhicule alors qu'ils savaient qu'ils consommeraient à l'extérieur de leur domicile. Il s'agit d'une hausse significative de cinq points de pourcentage sur le résultat de 2008 (59%).

Voici le profil des conducteurs plus enclins à avoir « prévu le coup » :

- ⇒ les 35-44 ans (73%),
- ⇒ les individus ayant une formation de niveau collégial (71%),
- ⇒ les francophones (66%),
- ⇒ les individus en couple (67%),
- ⇒ les individus ayant un revenu familial annuel de 80K\$ et plus (81%),
- ⇒ les personnes qui sont allées dans les bars ou restaurants au cours de la dernière année et qui y ont consommé de l'alcool : moins de 10 fois (68%), entre 10 et 25 fois (74%) et plus de 25 fois (87%),
- ⇒ les individus qui ont déjà été interceptés dans un barrage routier (80%) ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été (73%),
- ⇒ les individus qui, au cours de la dernière année, ont spécifié avoir conduit un véhicule après avoir consommé ne serait-ce qu'un verre d'alcool (80%),
- ⇒ les individus qui ont consommé au moins une fois au cours de la dernière année des drogues comme du cannabis, de la cocaïne et des amphétamines (83%).

Tout comme l'an dernier, les 16-19 ans n'apparaissent pas au profil des individus plus enclins à « prévoir le coup », malgré une proportion de 94% (celle-ci ne s'avérant pas significative en raison du faible nombre de répondants dans cette catégorie). Il faut néanmoins noter la hausse de 39 points de pourcentage sur le résultat de 2008 (55%). En 2009, il est important de souligner la baisse significative de onze points de pourcentage du sous-groupe 25-34 ans (66%), comparativement au résultat de l'année dernière (77%). Il s'agit du plus bas niveau depuis 2004. Sinon, tous les autres sous-groupes semblent enregistrer des améliorations sur les années antérieures, notamment les 45-54 ans avec une hausse significative de onze points de pourcentage sur 2008 (68% versus 57%).

Par ailleurs, soulignons que les hommes, qui sont à risque de CFA, ne figurent toujours pas à ce chapitre.

C25. De quelle façon aviez-vous « prévu le coup » ?
 Conducteurs qui ont déjà « prévu le coup »

	2009 n=575	2008 n=545	2007 n=568	2006 n=575	2005 n=527	2004 n=616
Un ami, parent m'a reconduit / J'ai fait appel à un conducteur désigné	47%	48%	51%	55%	49%	41%
J'ai pris un taxi, transport en commun	22%	21%	22%	18%	19%	15%
Je suis resté à coucher chez la personne où j'étais; je me suis trouvé un motel	12%	13%	11%	8%	11%	18%
J'ai laissé ma voiture à la maison	5%	6%	3%	4%	8%	8%
Je limite ma consommation d'alcool; je ne bois pas	5%	5%	4%	6%	7%	6%
J'ai utilisé un service de raccompagnement	4%	4%	5%	4%	4%	4%
Je suis retourné à pied	3%	1%	2%	2%	1%	2%
Autre	3%	1%	1%	1%	1%	3%
Ne sait pas	-	1%	1%	1%	-	3%

Tout comme les années antérieures, c'est principalement en faisant appel à un chauffeur désigné que les conducteurs ont « prévu le coup » pour ne pas conduire leur véhicule, alors qu'ils comptaient consommer de l'alcool à l'extérieur de leur domicile (47%).

Plusieurs avaient également prévu prendre un taxi ou le transport en commun (22%) ou bien rester à coucher chez la personne qu'ils visitaient (12%).

Les sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux à avoir fait appel à un conducteur désigné :

- ⇒ les personnes en couple (50%),
- ⇒ les hommes (52%),
- ⇒ les individus qui ont déjà été interceptés dans un barrage routier ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été (49%).

Les sous-groupes suivants sont, quant à eux, statistiquement plus nombreux à avoir utilisé les services de taxi ou de transport en commun :

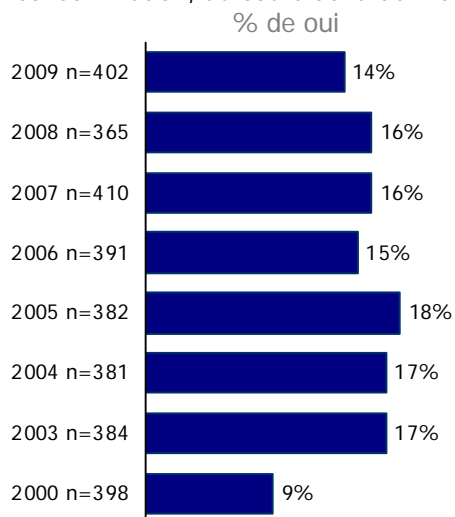
- ⇒ les 25-34 ans (31%),
- ⇒ les résidents de la région de Montréal RMR (30%),
- ⇒ les femmes (27%),
- ⇒ les célibataires (30%),
- ⇒ les individus qui n'ont jamais été interceptés dans un barrage routier ou qui ne connaissent personne qui l'a déjà été (27%),
- ⇒ les individus qui ont de l'expérience de conduite : de 3 à 9 années (35%), de 10 à 19 années (30%).

Les résidents des autres régions que Montréal RMR et Québec RMR (16%), les 45-54 ans (18%) et les francophones (14%) sont, quant à eux, plus susceptibles de rester à coucher chez la personne qu'ils visitent.

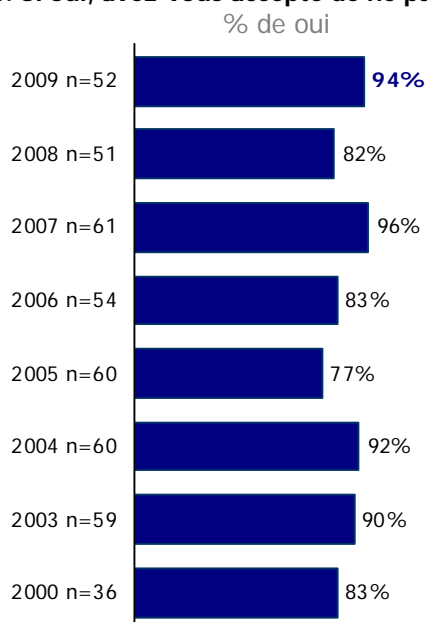
2.5 Intervention afin d'empêcher le conducteur de prendre le volant

B5. Quelqu'un a-t-il déjà essayé de vous convaincre de ne pas conduire alors que vous aviez consommé de l'alcool ?

Conducteurs ayant conduit après avoir consommé de l'alcool, ne serait-ce qu'une seule consommation, au cours de la dernière année



B6. Si oui, avez-vous accepté de ne pas conduire ?



Parmi les conducteurs ayant conduit au cours de la dernière année après avoir consommé de l'alcool, ne serait-ce qu'une seule consommation, 14% ont affirmé que quelqu'un a déjà essayé d'intervenir auprès d'eux pour les empêcher de prendre le volant en pareille situation. Cette proportion est comparable aux résultats des deux dernières années (16% en 2008 et 16 % en 2007). En ce qui concerne la proportion de ceux qui, en fin de compte, se sont laissés convaincre de ne pas conduire alors qu'ils avaient consommé de l'alcool, elle se situe à 94% en 2009. Il s'agit d'une augmentation significative de douze points de pourcentage sur le résultat de 2008 (82%).

C'est auprès des sous-groupes d'individus suivants que les interventions ont été plus fréquentes :

- ⇒ les individus qui ont de 3 à 9 années d'expérience de conduite (24%),
- ⇒ les individus qui, au cours de la dernière année, ont déjà conduit après avoir pris au moins deux consommations dans l'heure précédant leur départ (25%),
- ⇒ les individus qui n'ont jamais été interceptés dans un barrage routier ou qui ne connaissent personne qui l'a déjà été (22%).

Sachant que le sous-groupe « conduire après avoir pris au moins deux consommations dans l'heure précédant le départ » fait partie intégrante du profil de conducteur à risque de CFA, il est donc probable que les personnes soient intervenues davantage auprès d'eux tout simplement parce qu'il y a eu plus souvent matière à intervention (voir p.23).

Les résultats révèlent qu'il reste beaucoup de travail à faire pour conscientiser les gens au sujet de l'alcool au volant. En effet, 75% de ceux qui ont spécifié avoir conduit après avoir pris au moins deux consommations dans l'heure précédant leur départ ont déclaré que personne n'a essayé d'intervenir auprès d'eux pour les empêcher de prendre le volant (comparativement à 79% en 2008, 74% en 2007, 68% en 2006 et 75% en 2005). C'est également le cas pour 74% de ceux qui ont déjà conduit après avoir pris plus de cinq consommations au cours d'une même occasion (comparativement à 79% en 2008, 72% en 2007, 64% en 2006 et 70% en 2005).

Les quatre conducteurs (sur un total de 52) qui ont refusé l'intervention d'un proche ont motivé leur décision de la façon suivante (deux mentions possibles):

- ⇒ pas de risque d'accident / se sentait capable de conduire, en contrôle (3 mentions),
- ⇒ pas assez bu pour dépasser la limite (2 mentions).

2.6 Perception du risque d'être arrêté

En 2009, près de deux personnes sur trois (63%) jugent le risque d'être arrêté par la police s'ils conduisaient avec les facultés affaiblies par l'alcool comme étant élevé. Ce résultat est conforme à celui de 2008 (60%). En contrepartie, 33% l'évaluent comme étant faible. Ici, il y a une baisse significative de cinq points de pourcentage sur l'an dernier (38%). Sur ce plan, il s'agit d'une amélioration.

B8. Si vous conduisiez avec les facultés affaiblies par l'alcool, croyez-vous que votre risque d'être arrêté par la police serait... Conducteurs

	2009 n=990	2008 n=952	2007 n=990	2006 n=994	2005 n=971	2004 n=963	2003 n=934	2000 n=903	1997 n=1143
Très élevé	20%	20%	19%	19%	19%	20%	16%	16%	19%
Élevé	43%	40%	39%	42%	41%	37%	38%	35%	37%
<i>Sous-total</i>	<i>63%</i>	<i>60%</i>	<i>58%</i>	<i>61%</i>	<i>60%</i>	<i>57%</i>	<i>54%</i>	<i>51%</i>	<i>56%</i>
Faible	24%	29%	29%	29%	26%	28%	30%	31%	28%
Très faible	9%	9%	10%	5%	9%	9%	11%	10%	9%
<i>Sous-total</i>	33%	<i>38%</i>	<i>40%</i>	<i>34%</i>	<i>35%</i>	<i>37%</i>	<i>41%</i>	<i>41%</i>	<i>37%</i>
Ne sait pas	4%	2%	2%	5%	6%	6%	5%	8%	7%

Fait digne de mention, les conducteurs ayant déjà été interceptés personnellement dans un barrage routier sont plus enclins à qualifier de très élevé ou d'élevé le risque d'être arrêté pour une telle infraction (74%) que ceux connaissant quelqu'un qui s'est déjà fait intercepter (58%).

Voici le profil des conducteurs plus enclins à qualifier de faible ou de très faible le risque d'être arrêté pour une telle infraction :

- ⇒ les répondants ayant un revenu familial annuel de 80K\$ et plus (42%),
- ⇒ les résidents de Montréal RMR (38%),
- ⇒ les individus qui connaissent quelqu'un qui s'est déjà fait intercepter dans un barrage policier (58%),
- ⇒ les individus ayant une formation de niveau collégial (39%).

Les efforts doivent continuer pour conscientiser ces sous-groupes de conducteurs au risque d'être arrêté par la police.

2.7 Perception du risque d'avoir un accident

Ce sont 86% des conducteurs qui perçoivent un risque élevé ou très élevé d'avoir un accident s'ils conduisent avec les facultés affaiblies par l'alcool. Ce résultat est stable depuis 2007 après avoir connu une tendance à la hausse de 1997 à 2007.

B9. Si vous conduisiez avec les facultés affaiblies par l'alcool, croyez-vous que votre risque d'avoir un accident serait... Conducteurs

	2009 n=990	2008 n=952	2007 n=990	2006 n=994	2005 n=971	2004 n=963	2003 n=934	2000 n=903	1997 n=1143
Très élevé	40%	41%	41%	37%	39%	42%	32%	34%	32%
Élevé	46%	45%	47%	47%	44%	39%	45%	44%	43%
<i>Sous-total</i>	<i>86%</i>	<i>86%</i>	<i>88%</i>	<i>84%</i>	<i>83%</i>	<i>81%</i>	<i>77%</i>	<i>78%</i>	<i>75%</i>
Faible	9%	9%	9%	10%	11%	12%	15%	13%	16%
Très faible	4%	3%	2%	3%	3%	4%	5%	3%	4%
<i>Sous-total</i>	<i>13%</i>	<i>12%</i>	<i>11%</i>	<i>13%</i>	<i>14%</i>	<i>16%</i>	<i>20%</i>	<i>16%</i>	<i>20%</i>
Ne sait pas	1%	2%	2%	3%	3%	3%	3%	6%	5%

Les sous-groupes suivants sont significativement plus nombreux à qualifier de faible ou de très faible le risque d'avoir un accident lors de CFA :

- ⇒ les hommes (15%),
- ⇒ les 45-54 ans (17%),
- ⇒ les individus ayant une formation de niveau collégial (16%),
- ⇒ les individus qui, au cours de la dernière année, ont spécifié avoir conduit un véhicule après avoir consommé ne serait-ce qu'un verre d'alcool (16%),
- ⇒ les individus qui possèdent un minimum de 20 ans d'expérience au volant (15%).

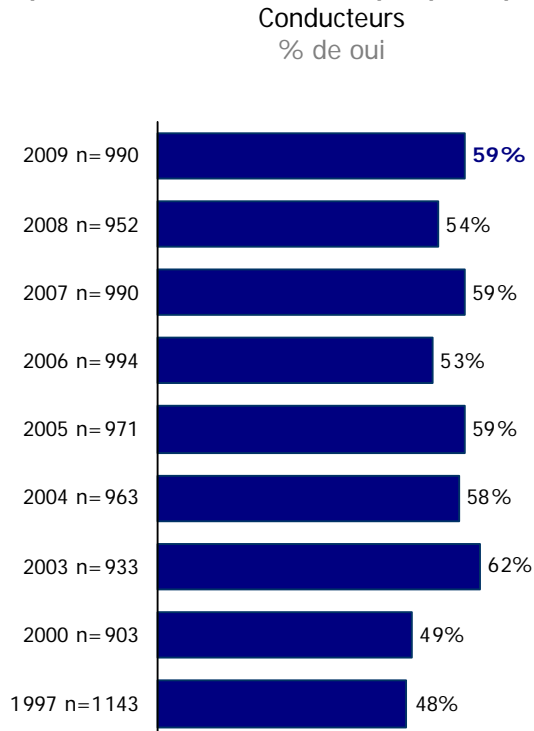
Cette analyse segmentée confirme que les hommes doivent demeurer la cible prioritaire de la campagne « Alcool ».

À l'opposé, les sous-groupes suivants sont significativement plus nombreux à estimer élevé ou très élevé le risque d'avoir un accident lors de CFA :

- ⇒ les 25-34 ans (92%),
- ⇒ les personnes ayant une formation de niveau universitaire (90%),
- ⇒ les individus qui, au cours de la dernière année, ont spécifié n'avoir jamais conduit après avoir pris ne serait-ce qu'un verre d'alcool (89%),
- ⇒ les personnes qui sont allées entre 10 et 25 fois dans les bars ou restaurants au cours des douze derniers mois et qui y ont consommé de l'alcool (93%).

2.8 Interception dans un barrage routier

B10. Avez-vous déjà été intercepté dans un barrage policier ou connaissez-vous quelqu'un qui l'a été ?



Ce sont 59% des conducteurs qui affirment avoir déjà été interceptés dans un barrage policier ou connaître quelqu'un qui l'a déjà été. Il s'agit d'une hausse significative de cinq points de pourcentage par rapport à 2008 et nous revenons au niveau de 2007 (59%).

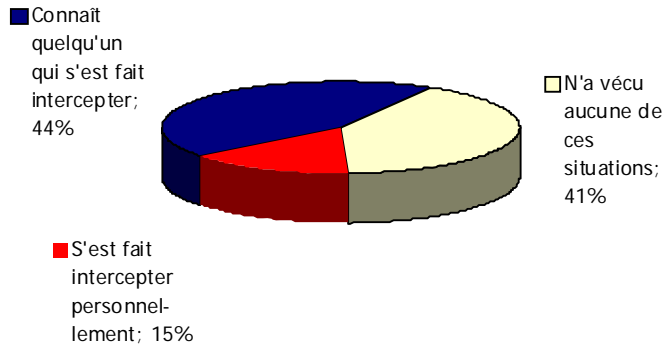
Les sous-groupes suivants ont signalé en plus grand nombre avoir été touchés directement ou indirectement par ces opérations policières :

- ⇒ les hommes (66%),
- ⇒ les 35-44 ans (66%) et les 45-54 ans (69%),
- ⇒ les individus ayant un revenu familial annuel de 80K\$ et plus (71%),
- ⇒ les résidents des autres régions que Montréal RMR ou Québec RMR (65%),
- ⇒ les individus en couple (63%),
- ⇒ les francophones (63%),
- ⇒ ceux qui ont spécifié, au cours des douze derniers mois, avoir conduit après avoir consommé ne serait-ce qu'un verre d'alcool (76%),
- ⇒ ceux qui sont allés plus de 25 fois dans des bars ou des restaurants au cours de la dernière année et qui y ont consommé de l'alcool (82%),
- ⇒ les individus qui ont consommé au moins une fois au cours de la dernière année des drogues comme du cannabis, de la cocaïne et des amphétamines (87%).

Cette analyse segmentée révèle que plusieurs des sous-groupes à risque de CFA figurent également parmi ceux les plus susceptibles d'avoir été interceptés ou de connaître quelqu'un qui l'a été.

Répartition du vécu des conducteurs quant à l'interception dans un barrage routier.

Conducteurs
n=990



En 2009, une nouvelle question a été posée aux conducteurs qui ont répondu par l'affirmative à la question relative à l'interception dans un barrage routier. Ainsi, ces conducteurs se sont fait demander spécifiquement s'ils avaient déjà été personnellement interceptés dans un barrage policier au cours des douze derniers mois et 26% ont répondu par l'affirmative.

En amalgamant ce résultat avec ceux de la question précédente, nous obtenons alors un portrait plus complet de la situation, pour l'ensemble des conducteurs, quant à l'interception dans un barrage routier. Nous observons que parmi l'ensemble des conducteurs, 15% se sont déjà fait intercepter personnellement dans un barrage routier, 44% connaissent quelqu'un qui l'a déjà été et 41% n'ont vécu aucune de ces situations.

Les sous-groupes suivants ont rapporté en plus grand nombre avoir été interceptés personnellement dans un barrage policier au cours des douze derniers mois:

- ⇒ les hommes (18%),
- ⇒ les individus ayant un revenu familial annuel de 80K\$ et plus (22%),
- ⇒ ceux qui ont spécifié, au cours des douze derniers mois, avoir conduit après avoir consommé ne serait-ce qu'un verre d'alcool (19%),
- ⇒ les individus qui ont consommé au moins une fois au cours de la dernière année des drogues comme du cannabis, de la cocaïne et des amphétamines (29%),
- ⇒ les individus qui ont déjà prévu de ne pas conduire alors qu'ils envisageaient consommer de l'alcool à l'extérieur de leur domicile (19%),
- ⇒ ceux qui sont allés plus de 25 fois dans des bars ou des restaurants au cours de la dernière année et qui y ont consommé de l'alcool (33%).

2.9 Fréquence de contacts avec un conducteur ayant les facultés affaiblies par l'alcool

Près de sept conducteurs sur dix (69%) disent n'avoir jamais été en contact avec quelqu'un qui avait trop bu pour conduire au cours des douze derniers mois précédant l'enquête. Ce résultat est comparable à ceux obtenus par le passé. En contrepartie, 30% des conducteurs se sont retrouvés au moins une fois dans une telle situation.

B11. Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous été dans une situation où vous étiez avec un parent/ami/connaissance qui avait trop bu pour conduire de manière sécuritaire ?

Conducteurs

	2009 n=990	2008 n=952	2007 n=990	2006 n=994	2005 n=971	2004 n=963	2003 n=931
Aucune	69%	70%	72%	75%	70%	73%	65%
1 fois	9%	9%	7%	9%	7%	9%	10%
2 fois	9%	7%	9%	6%	8%	6%	10%
3-4 fois	6%	7%	6%	4%	5%	7%	6%
5 fois ou +	6%	7%	7%	6%	9%	5%	9%
<i>Total 1 fois ou plus</i>	<i>30%</i>	<i>30%</i>	<i>27%</i>	<i>25%</i>	<i>29%</i>	<i>27%</i>	<i>35%</i>

Les individus des sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux à s'être retrouvés au moins une fois au cours des douze derniers mois en présence d'une personne qui avait trop bu pour conduire :

- ⇒ les résidents de la région de Québec RMR (51%),
- ⇒ les 25-34 ans (41%) et les 35-44 ans (37%),
- ⇒ les individus ayant une formation de niveau collégial (38%) et universitaire (37%),
- ⇒ les célibataires (41%),
- ⇒ les femmes (34%),
- ⇒ ceux dont le revenu familial annuel est de 80K\$ et plus (45%),
- ⇒ les individus qui possèdent de l'expérience de conduite : entre 3 et 9 années (48%), entre 10 et 19 années (45%),
- ⇒ ceux qui, au cours de la dernière année, ont déjà conduit après avoir pris ne serait-ce qu'une consommation d'alcool (38%),
- ⇒ ceux qui ont déjà été interceptés dans un barrage routier ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été (37%),
- ⇒ les individus qui ont consommé au moins une fois au cours de la dernière année des drogues comme du cannabis, de la cocaïne et des amphétamines (53%),
- ⇒ ceux qui sont allés plus de 25 fois dans des bars ou des restaurants au cours de la dernière année et qui y ont consommé de l'alcool (51%).

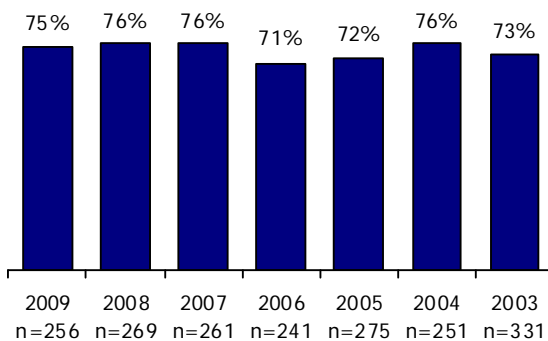
C'est donc dire que ces sous-groupes ont été en contact au moins une fois au cours de la dernière année avec des groupes à risque de CFA. Il est intéressant de noter que plusieurs de ces sous-groupes font eux-mêmes partie du profil de conducteur à risque de CFA.

2.10 Fréquence d'intervention pour empêcher de conduire avec les facultés affaiblies par l'alcool

B12. Rappelez-vous la dernière fois où vous avez été dans cette situation. Avez-vous fait quelque chose pour tenter de l'empêcher de conduire ?

Conducteurs qui ont été en présence de conducteurs qui avaient trop bu pour conduire d'une façon sécuritaire au cours des 12 derniers mois

% de oui



En 2009, 75% des conducteurs qui ont été en présence de conducteurs qui avaient trop bu pour conduire de façon sécuritaire sont intervenus afin de les empêcher de prendre le volant. Ce résultat est en continuité avec ceux obtenus depuis 2003.

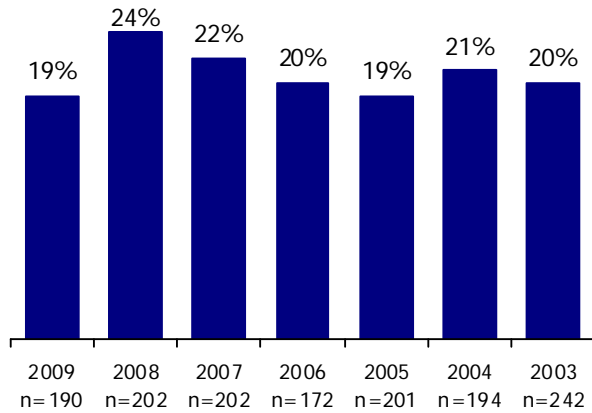
Ainsi, 25% des conducteurs qui ont été en présence de conducteurs qui avaient trop bu pour conduire d'une façon sécuritaire n'ont tenté aucune intervention auprès de ces derniers.

Comme mentionné dans les années passées, il est possible que les résultats à cette question soient influencés par la désirabilité sociale (ne pas avouer son inaction dans une telle situation alors que ce geste est condamnable socialement). Il se pourrait donc que le taux d'intervention de 75% soit surestimé.

Les individus ayant un revenu familial annuel de 80K\$ et plus sont proportionnellement plus nombreux à avoir tenté d'empêcher de conduire, au cours des douze derniers mois, une personne qui avait trop bu (83%).

À l'opposé, les individus ayant un niveau de formation collégial (35%), ceux ayant un revenu familial annuel de moins de 40K\$ (38%) et les individus qui n'ont pas consommé un verre d'alcool au cours de douze derniers mois (42%) sont plus nombreux à ne pas avoir tenté d'empêcher de conduire une personne qui avait trop bu.

B13. A-t-il conduit quand même ?
% de oui



Encore cette année, l'issue des interventions pour empêcher un individu qui avait trop bu de conduire a majoritairement été positive puisque dans 81% des cas, le conducteur concerné n'a pas conduit son véhicule. En revanche, dans 19% des cas, l'intervention s'est soldée par un échec. Ces proportions sont en continuité avec celles des années précédentes.

Il faut souligner que les sous-groupes des individus ayant une formation de niveau universitaire et ceux ayant un revenu familial annuel de 40K\$ à 80K\$ ont échoué, dans une plus grande proportion, dans leurs tentatives de convaincre les conducteurs ayant consommé de l'alcool de ne pas prendre le volant (27% pour les deux sous-groupes).

2.11 Passager d'un conducteur avec les facultés affaiblies par l'alcool

En 2009, 7% des conducteurs mentionnent avoir pris place, au cours des douze mois précédant l'enquête, dans un véhicule dont le conducteur avait consommé trop d'alcool pour conduire d'une façon sécuritaire. Cette proportion est stable depuis 2003. Si nous considérons l'ensemble des personnes interrogées (conducteurs ou non), cette proportion est comparable (8%).

B14. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous déjà pris place dans un véhicule où le conducteur avait consommé trop d'alcool pour conduire de manière sécuritaire ?

% de oui

	2009 n=1150	2008 n=1150	2007 n=1151	2006	2005	2004	2003
Total	8%	7%	6%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Conducteurs	(n=990) 7%	(n=952) 7%	(n=990) 6%	(n=994) 6%	(n=971) 6%	(n=963) 5%	(n=934) 7%
16-19 ans	4%	14%	23%	9%	34%	10%	17%
20-24 ans	29%	13%	19%	21%	15%	15%	27%
25-34 ans	9%	11%	2%	9%	7%	7%	14%
35-44 ans	5%	8%	4%	3%	4%	3%	5%
45-54 ans	6%	2%	3%	3%	5%	4%	3%
55-64 ans	8%	6%	3%	2%	3%	2%	1%
65 ans ou plus	2%	2%	3%	5%	2%	1%	5%

Note : En 2009, 2008 et 2007, la question a été posée à l'ensemble des répondants et non seulement aux conducteurs, comme ce fut le cas par le passé.

En 2009, 29% des 20-24 ans avouent avoir pris place au moins une fois, durant la dernière année, dans un véhicule dont le conducteur avait consommé trop d'alcool pour conduire de façon sécuritaire. Il s'agit d'une hausse considérable par rapport aux années antérieures (13% en 2008 et 19% en 2007). Également, il est à souligner le recul notable de ce résultat parmi les jeunes de 16-19 ans (4% comparativement à 14% en 2008 et à 23% en 2007). Il faut cependant souligner que dans ces deux cas, la marge d'erreur est élevée.

L'analyse segmentée révèle que les sous-groupes suivants ont accepté dans une plus grande proportion de monter à bord d'un véhicule en dépit des facultés du conducteur affaiblies par l'alcool:

- ⇒ les résidents de la région de Montréal RMR (10%),
- ⇒ les individus ayant une formation de niveau collégial (12%),
- ⇒ les célibataires (13%),
- ⇒ les non-francophones (13%),
- ⇒ les individus ne détenant pas un permis de conduire (13%),
- ⇒ les individus ayant une expérience de conduite de 3 à 9 ans (17%),
- ⇒ ceux qui, au cours de la dernière année, ont conduit après avoir pris ne serait-ce qu'une consommation d'alcool (10%),
- ⇒ les individus qui, au cours de la dernière année, ont déjà conduit après avoir pris au moins deux consommations dans l'heure précédant leur départ (17%).

- ⇒ ceux qui sont allés, au cours des douze derniers mois, dans des bars ou des restaurants et qui y ont consommé de l'alcool : entre 10 et 25 fois (11%) et plus de 25 fois (20%),
- ⇒ les individus qui ont consommé au moins une fois au cours de la dernière année des drogues comme du cannabis, de la cocaïne et des amphétamines (16%).

Nous remarquons que ce profil correspond en grande partie aux individus considérés à risque de CFA. Notons qu'encore cette année, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les hommes et les femmes.

3. Conducteurs désignés

3.1 Fréquence d'utilisation et sexe du conducteur désigné

En 2009, près du tiers des conducteurs (32%) ont mentionné, qu'au cours des 12 derniers mois, il leur est arrivé de se faire raccompagner par un conducteur désigné et 42% des conducteurs ont été le conducteur désigné d'une autre personne.

Nous constatons donc que la proportion de personnes qui se sont fait raccompagner est demeurée constante par rapport à celle de 2008 (33%), mais qu'elle est significativement plus élevée que celle de 2007 (26%). Pour ce qui est des conducteurs qui ont agi comme conducteur désigné, le résultat de 2009 est en continuité avec ceux des années antérieures.

Soulignons qu'encore cette année, nous enregistrons davantage de conducteurs désignés que de personnes raccompagnées.

QB15. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de vous faire raccompagner par une personne qui avait accepté d'être le conducteur désigné ?

QB19. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été le conducteur désigné de quelqu'un d'autre ?

Conducteurs

	B15. Se faire raccompagner							B19. Être le conducteur désigné						
	2009 n=990	2008 n=952	2007 n=990	2006 n=994	2005 n=971	2004 n=963	2003 n=934	2009 n=990	2008 n=952	2007 n=990	2006 n=994	2005 n=971	2004 n=963	2003 n=934
Oui	32%	33%	26%	27%	29%	29%	29%	42%	39%	39%	39%	41%	38%	42%
Non	68%	67%	74%	73%	70%	71%	71%	57%	61%	61%	61%	59%	62%	58%

B16. Sexe du conducteur désigné	n=280	n=313	n=239	n=252	n=262	n=259	n=279	n=370	n=366	n=395	n=388	n=387	n=390	n=408
Homme	42%	53%	45%	48%	50%	47%	52%	45%	42%	46%	44%	48%	45%	42%
Femme	56%	46%	54%	52%	47%	53%	48%	55%	58%	54%	56%	52%	55%	58%

Les sous-groupes suivants sont ceux où nous enregistrons des proportions plus importantes de conducteurs qui ont mentionné, qu'au cours des douze derniers mois, il leur est arrivé de se faire raccompagner par un conducteur désigné (QB15) :

- ⇒ les hommes (36% versus 28% des femmes),
- ⇒ les 25-34 ans (44%),
- ⇒ les individus ayant une formation de niveau collégial (39%) et universitaire (38%),
- ⇒ les célibataires (46%),
- ⇒ les individus ayant un revenu familial annuel de 80K\$ et plus (52%),
- ⇒ les individus qui possèdent une expérience de conduite de 2 ans et moins (52%), entre 3 et 9 années (52%) et entre 10 et 19 années (41%),
- ⇒ ceux qui ont déjà été interceptés dans un barrage routier (48%) ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été (36%),
- ⇒ ceux qui ont spécifié, au cours des douze derniers mois, avoir conduit après avoir consommé ne serait-ce qu'un verre d'alcool (46%),

- ⇒ les personnes qui sont allées dans les bars ou restaurants au cours de la dernière année et qui y ont consommé de l'alcool : entre 10 et 25 fois (48%) et plus de 25 fois (66%),
- ⇒ les individus qui ont consommé au moins une fois au cours de la dernière année des drogues comme du cannabis, de la cocaïne et des amphétamines (62%).

La plupart de ces segments correspondent à ceux qui sont les plus à risque de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool. Ainsi, il est permis de croire qu'ils sont davantage sujets à des raccourcissements.

À l'opposé, il est intéressant de souligner que parmi les sous-groupes qui sont proportionnellement plus nombreux à ne pas se faire accompagner par un conducteur désigné, nous retrouvons les 45 ans et plus (81%), les individus ayant une formation de niveau primaire et secondaire (78%), les séparés, divorcés ou veufs (84%), les individus ayant un revenu familial annuel de moins de 40K\$ (80%) et les femmes (72%).

En ce qui concerne les conducteurs qui ont tenu le rôle de conducteur désigné au cours des douze derniers mois (QB19), nous retrouvons principalement les sous-groupes suivants :

- ⇒ des femmes (46%),
- ⇒ des individus âgés de 25 à 34 ans (56%) et de 35 à 44 ans (49%),
- ⇒ des individus dont le revenu familial annuel est de 80K\$ et plus (61%),
- ⇒ des personnes ayant une formation de niveau collégial (52%),
- ⇒ des individus qui possèdent de l'expérience de conduite entre 3 et 9 années (68%) et entre 10 et 19 années (52%),
- ⇒ des individus qui ont spécifié, au cours des douze derniers mois, avoir conduit après avoir consommé ne serait-ce qu'un verre d'alcool (53%),
- ⇒ des personnes qui sont allées plus de 25 fois dans des bars ou des restaurants au cours de la dernière année et qui y ont consommé de l'alcool (69%),
- ⇒ des personnes qui ont consommé au moins une fois au cours de la dernière année des drogues comme du cannabis, de la cocaïne et des amphétamines (72%),
- ⇒ des individus qui ont déjà été interceptés dans un barrage routier (60%) ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été (48%).

3.2 Consommation par le conducteur désigné

Contrairement aux années antérieures, il y a un écart important en ce qui a trait au nombre de consommations d'alcool prises par le conducteur désigné deux heures avant le départ. Ainsi, aux dires des répondants, les conducteurs désignés qui les accompagnaient consommaient davantage d'alcool qu'eux-mêmes en position de conducteur désigné. Plus précisément, 79% des répondants estiment que leur conducteur désigné avait pris une consommation ou moins alors qu'eux-mêmes disent avoir adopté ce comportement dans une proportion de 91%. De même, 6% des répondants estiment que leur conducteur désigné avait pris trois consommations ou plus dans les deux heures précédant leur départ, eux-mêmes n'ayant adopté ce comportement que dans une proportion de 1% en tant que conducteur désigné.

B17. Toujours lors de cette occasion, combien de verres le conducteur désigné avait-il pris dans les 2 heures précédant votre départ ?

B20. Rappelez-vous la dernière fois où cette situation s'est produite. Combien de verres aviez-vous pris dans les 2 heures précédant votre départ ?

	B17. Lorsqu'un autre est conducteur désigné							B20. Lorsque le répondant est conducteur désigné						
	2009 n=280	2008 n=313	2007 n=239	2006 n=252	2005 n=262	2004 n=253	2003 n=271	2009 n=370	2008 n=366	2007 n=395	2006 n=388	2005 n=387	2004 n=390	2003 n=408
Aucun ou - d'un verre	62%	70%	75%	72%	69%	72%	65%	72%	69%	69%	75%	72%	72%	74%
Un	17%	18%	17%	18%	19%	22%	24%	19%	21%	25%	18%	17%	21%	20%
Deux	8%	4%	4%	5%	5%	4%	7%	8%	6%	5%	4%	9%	6%	4%
Trois ou +	6%	3%	2%	3%	3%	1%	4%	1%	3%	1%	2%	2%	1%	3%

Toutefois, la grande majorité des conducteurs désignés ont consommé deux verres ou moins dans les deux heures précédant leur départ (87% pour les accompagnateurs et 99% pour les répondants qui ont agi comme conducteur désigné).

Comme par les années passées, en raison du nombre restreint de personnes qui ont été accompagnées par un conducteur qui avait pris deux verres ou plus dans les deux heures précédant le départ (qu'il s'agisse du répondant ou d'une autre personne), il n'est pas possible d'effectuer une analyse afin d'identifier les sous-groupes plus enclins à avoir accepté d'être accompagnés dans un tel contexte.

3.3 Moment de la décision de désigner un conducteur

Comme par le passé, la décision d'avoir un conducteur désigné, qu'il s'agisse du répondant lui-même ou d'une autre personne, a été prise, dans la majorité des cas, avant même que quiconque ait commencé à boire (respectivement 85% et 84%). Sur ce point, il est à noter l'amélioration significative de dix points de pourcentage sur l'année dernière en ce qui concerne le répondant en tant que conducteur désigné (85% versus 75%).

En contrepartie, dans 12% des cas (pour les deux scénarios), la désignation du conducteur désigné a été officialisée après avoir commencé à boire. Ici encore, il y a une amélioration significative de dix points de pourcentage sur l'année dernière en ce qui concerne le répondant en tant que conducteur désigné (12% versus 22%).

Parmi les répondants qui ont eu recours à un conducteur désigné et qui ont pris cette décision après avoir commencé à boire, nous retrouvons dans une plus forte proportion les sous-groupes suivants (QB18) :

- ⇒ les personnes qui ont un revenu familial annuel de moins de 40K\$ (26%),
- ⇒ les individus qui n'ont pas de permis de conduire (29%),
- ⇒ les individus qui, au cours de la dernière année, ont déjà conduit après avoir pris au moins deux consommations dans l'heure précédant leur départ (21%),
- ⇒ les individus qui n'ont jamais été interceptés dans un barrage routier ou qui ne connaissent personne qui l'a déjà été (51%).

Il faut souligner ici la présence du sous-groupe de conducteur à risque de CFA, c'est-à-dire les conducteurs ayant pris au moins deux consommations dans l'heure précédant leur départ.

B18. Toujours lors de cette occasion, est-ce que la décision d'avoir un conducteur désigné avait été prise avant ou après avoir commencé à boire ?

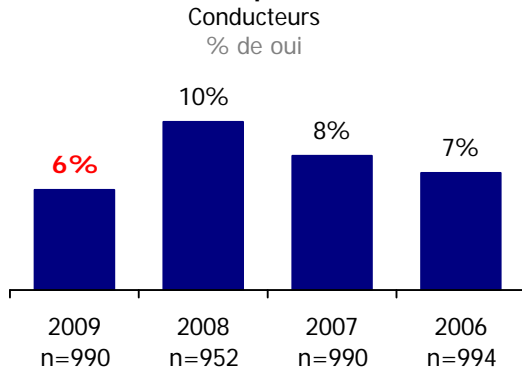
B21. Toujours lors de cette occasion, est-ce que la décision d'être le conducteur désigné avait été prise avant ou après que vous et cette autre personne ayez commencé à boire ?

	B18. Lorsqu'un autre est conducteur désigné							B21. Lorsque le répondant est conducteur désigné						
	2009 n=280	2008 n=313	2007 n=239	2006 n=252	2005 n=262	2004 n=259	2003 n=279	2009 n=370	2008 n=366	2007 n=395	2006 n=388	2005 n=387	2004 n=390	2003 n=410
Avant de commencer à boire	84%	83%	85%	88%	81%	83%	89%	85%	75%	77%	82%	81%	81%	79%
Après avoir commencé à boire	12%	15%	12%	10%	16%	14%	7%	12%	22%	19%	15%	16%	17%	15%
Avant que le conducteur désigné seulement ait commencé à boire	3%	1%	1%	1%	2%	2%	2%	2%	2%	1%	1%	1%	2%	2%
Ne sait pas	2%	2%	2%	1%	2%	1%	2%	1%	1%	2%	1%	1%	-	4%

4. Consommation de drogues et conduite automobile

4.1 Consommation de drogues au cours de la dernière année

B22. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé au moins une fois de consommer des drogues comme par exemple du cannabis, de la cocaïne, des amphétamines, etc. ?



En 2009, 6% des conducteurs interrogés avouent avoir consommé des drogues comme du cannabis, de la cocaïne et des amphétamines au moins une fois au cours des douze derniers mois. En fait, il s'agit d'une baisse significative de quatre points de pourcentage par rapport à 2008 (10%) et du plus bas niveau des quatre dernières années.

Les individus des sous-groupes suivants sont significativement plus nombreux à avoir affirmé avoir consommé des drogues au moins une fois au cours des douze mois précédant l'enquête :

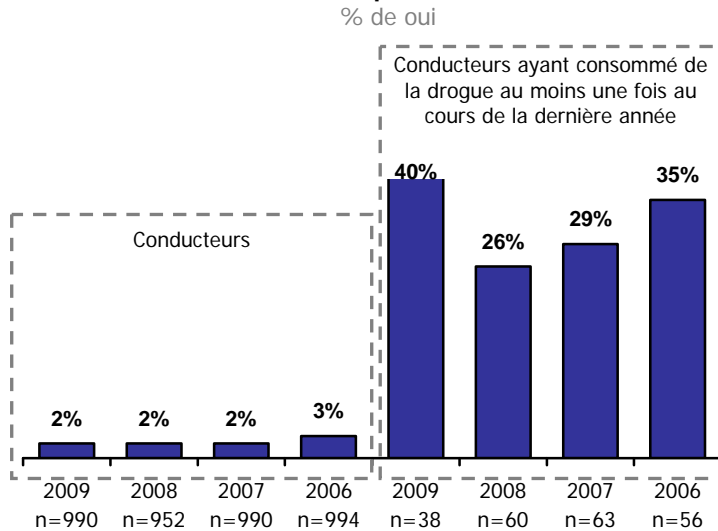
- ⇒ les individus ayant une formation de niveau collégial (11%),
- ⇒ ceux dont le revenu familial annuel est de 80k\$ et plus (11%),
- ⇒ les célibataires (15%),
- ⇒ les individus qui ont déjà prévu de ne pas conduire alors qu'ils envisageaient consommer de l'alcool à l'extérieur de leur domicile (8%),
- ⇒ les individus qui possèdent une expérience de conduite de 2 ans et moins (20%) et entre 3 et 9 années (18%),
- ⇒ ceux qui sont allés dans des bars ou restaurants au cours de la dernière année et qui y ont consommé de l'alcool : entre 10 et 25 fois (11%) et plus de 25 fois (13%),
- ⇒ ceux qui ont déjà été interceptés dans un barrage routier ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été (9%).

De nombreuses ressemblances sont observées entre ce profil et celui identifié comme étant à risque de CFA.

Contrairement à l'année dernière, il n'y a pas de différence significative selon le groupe d'âge spécifique concernant la consommation de drogue. Toutefois, en regroupant les 16-24 ans, nous constatons statistiquement qu'ils en sont les principaux consommateurs. De même, le sexe des individus ne s'est pas avéré être un facteur significatif dans la consommation de drogue au cours des douze derniers mois.

4.2 Conduite après avoir consommé du cannabis

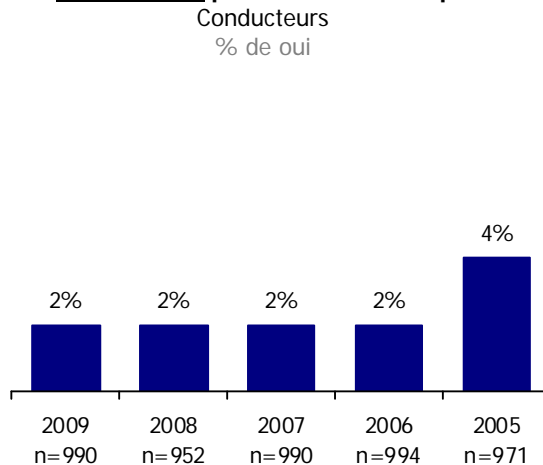
B23. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de conduire un véhicule alors que vous aviez consommé des drogues comme du cannabis, de la cocaïne, des amphétamines, etc. ?



Comme pour les deux dernières années, 2% de l'ensemble des conducteurs interrogés admettent qu'il leur est arrivé, au cours des douze derniers mois, de conduire un véhicule alors qu'ils avaient consommé de la drogue comme du cannabis, de la cocaïne et des amphétamines. Cette proportion se chiffre à 40% en 2009 en tenant compte uniquement des conducteurs qui ont spécifié avoir consommé au moins une fois de la drogue au cours de la dernière année. Ce résultat quoiqu'en hausse de quatorze points de pourcentage par rapport à 2008, n'est pas significatif.

Toutefois, il faut noter que ces résultats doivent être interprétés comme une tendance en raison du faible nombre de répondants qui se sont prononcés sur la question (n=38, soit les conducteurs qui ont consommé au moins une fois de la drogue au cours de la dernière année).

B24. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de conduire après avoir consommé du cannabis dans les deux heures précédant votre départ ?

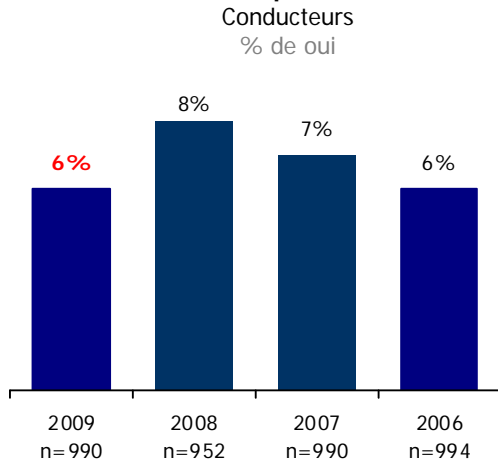


Conformément aux années antérieures, seulement 2% des conducteurs ont mentionné qu'il leur est arrivé, au cours des douze derniers mois, de conduire un véhicule alors qu'ils avaient consommé du cannabis dans les deux heures précédant leur départ.

Toutefois, sur les 11 personnes qui ont déclaré avoir déjà conduit au cours de la dernière année après avoir pris de la drogue (QB23), 8 d'entre elles auraient conduit au moins une fois après avoir consommé du cannabis dans les deux heures précédant leur départ (QB24).

4.3 Passager d'un conducteur avec les facultés affaiblies par la drogue

B25. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous déjà pris place dans un véhicule où le conducteur avait consommé des drogues comme du cannabis, de la cocaïne, des amphétamines, etc. ?



Ce sont 6% des conducteurs interrogés qui disent avoir déjà monté à bord d'un véhicule dont le conducteur avait consommé des drogues comme du cannabis, de la cocaïne et des amphétamines au cours de la dernière année. Il s'agit d'une diminution significative de deux points de pourcentage sur le résultat de 2008 (8%). Cette proportion est significativement plus élevée parmi les segments suivants :

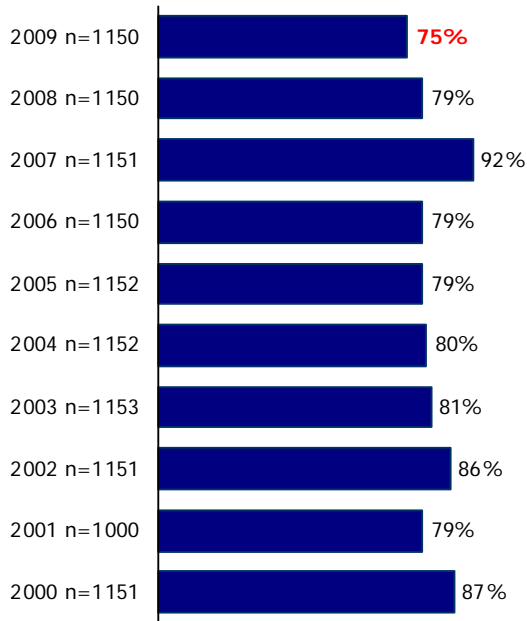
- ⇒ les individus ayant une formation de niveau collégial (10%),
- ⇒ les célibataires (12%),
- ⇒ les individus qui possèdent une expérience de conduite de 9 ans et moins (19%),
- ⇒ les personnes qui sont allées 25 fois et plus dans des bars ou restaurants au cours de la dernière année et qui y ont consommé de l'alcool (11%),
- ⇒ ceux qui conduisent leur véhicule après avoir pris au moins deux consommations dans l'heure précédant leur départ (17%),
- ⇒ les personnes qui ont consommé au moins une fois au cours de la dernière année des drogues comme du cannabis, de la cocaïne et des amphétamines (53%),
- ⇒ ceux qui ont déjà été interceptés dans un barrage routier ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été (9%).

Ce profil s'apparente, encore une fois, à celui identifié comme étant à risque de CFA.

5. Pénétration de la campagne

5.1 Rappel spontané de la campagne

C1. Au cours du dernier mois, vous souvenez-vous d'avoir vu, lu ou entendu de la publicité sur l'alcool au volant ?
% de oui



Il est à noter que cette question était différente en 2005 et 2006. Le taux de rétention investigué portait alors sur une période de deux mois, alors qu'avant 2005 et après 2006, on cherche à connaître le taux de rappel spontané au cours du dernier mois précédant l'enquête.

Cette année, le rappel spontané de la campagne « Alcool » se chiffre à 75%. Nous constatons que le taux de rappel spontané connaît une baisse significative de quatre points de pourcentage par rapport à l'an dernier et de dix-sept points de pourcentage par rapport à 2007. En fait, il s'agit du plus bas niveau depuis 2000.

Les individus des sous-groupes suivants sont significativement plus nombreux à se souvenir d'avoir vu, lu ou entendu de la publicité sur l'alcool au volant au cours du dernier mois précédant l'enquête :

- ⇒ les femmes (78%),
- ⇒ les résidents des autres régions que Québec RMR ou Montréal RMR (80%),
- ⇒ les 65 ans et plus (83%),
- ⇒ les individus séparés, divorcés ou veufs (81%),
- ⇒ les francophones (76%),
- ⇒ les individus détenant un permis de conduire (77%),
- ⇒ les individus qui ont spécifié, au cours des douze derniers mois, n'avoir jamais conduit après avoir consommé ne serait-ce qu'un verre d'alcool (83%).

5.2 Éléments de rappels spontanés

En 2009, 44% de ceux qui se souvenaient d'avoir vu, lu ou entendu de la publicité sur l'alcool au volant ont spontanément mentionné la publicité « Voiture du couple qui devient la voiture de police lors de l'arrestation ». Il s'agit du plus haut taux de rappel spontané d'une publicité spécifique depuis 2004. Ce résultat est d'autant plus intéressant puisqu'il s'agit de la première année de diffusion. Les publicités précédentes « Jeunes qui sortent d'un bar » et « Homme dans l'auto de police; Prévoyez le coup » diffusées lors des campagnes de 2008-2007 et de 2006-2005 avaient enregistré des taux de mentions spontanées de 30%, 37%, 17% et 17% respectivement.

Toujours à ce sujet, il faut mentionner qu'uniquement 12% des répondants qui se souvenaient d'une ou de plusieurs publicités sur l'alcool au volant ont nommé une publicité télévisée sans autre précision. Lors des cinq dernières années, ce taux n'est jamais descendu en-deçà de 32%.

Les slogans et les « autres » éléments de rappel n'ont pas suscité l'attention des répondants en 2009. Seul le slogan « Et vous? Vous conduisez après avoir pris quelques verres » a été mentionné par 2% des répondants. Pour ce qui est des « autres » éléments, soulignons que les répondants ont mentionné les nouvelles dans une proportion de 18%.

Enfin, il est à noter que les 45-54 ans sont proportionnellement plus nombreux à avoir nommé spontanément la publicité télévisée « Alcool » de cette année (56%). La campagne précédente avait touché surtout les 25-34 ans.

C2. Qu'est-ce que vous vous souvenez d'avoir vu, lu ou entendu ?
 Ceux qui se souviennent spontanément de publicités sur l'alcool au volant
 (Total de 3 mentions possibles)

		2009 n=895	2008 n=930	2007 n=1052	2006 n=935	2005 n=910	2004 n=933
Publicités télévisées	Pub télé « Voiture du couple qui devient la voiture de police lors de l'arrestation » – Alcool 2009-	44%	-	-	-	-	-
	Pub télé « Jeunes qui sortent d'un bar » – Alcool 2007 et 2008-	2%	30%	37%	-	-	-
	Pub télé « Homme dans une auto de police et, par la suite, dans un taxi » – Alcool 2005 et 2006-	-	-	-	17%	17%	-
	Pub télé « Grand-mère » – Vitesse 2007-	-	-	7%	-	-	-
	Pub télé « Homme à l'urgence » – Sécurité routière 2007-	-	-	4%	-	-	-
	Pub télé « Le party » – Alcool 2004-	-	-	-	1%	1%	8%
	Pub télé « Empêche un ami de partir » – Alcool 2003-	-	-	-	3%	2%	17%
	Publicité télé pour un service de raccompagnement	-	-	-	1%	1%	-
	Autre ou sans précision	12%	46%	32%	38%	34%	46%

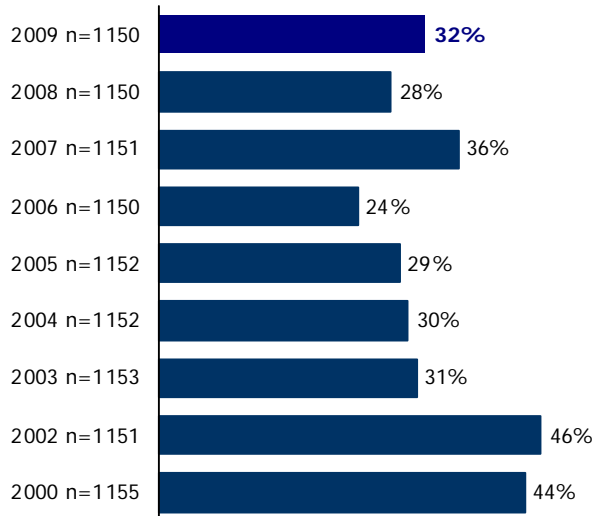
		2009 n=895	2008 n=930	2007 n=1052	2006 n=935	2005 n=910	2004 n=933
Slogans	Et vous? Vous conduisez après avoir pris quelques verres	2%	-	-	-	-	-
	On est tous responsables de notre conduite – 2009, 2008 et 2007-	-	1%	-	-	-	-
	Prévoyez le coup! Lorsqu'on boit, on ne conduit pas – Alcool 2006, 2005 et 2004-	-	-	-	1%	1%	1%
	Insistez. Empêchez vos amis de boire et conduire – Alcool 2003-	-	-	-	1%	-	-
	L'alcool au volant, ça s'arrête ici	-	-	1%	1%	1%	1%
	L'alcool au volant, c'est criminel	-	-	1%	3%	3%	3%
	Autres slogans divers	3%	6%	4%	6%	4%	6%

		2009 n=895	2008 n=930	2007 n=1052	2006 n=935	2005 n=910	2004 n=933
Autres	Aux nouvelles (radio, télévision, journaux)	18%	11%	14%	20%	27%	25%
	L'alcool en général	4%	-	-	-	-	-
	Publicité RADIO ANGLAISE Homme qui appelle sa femme au poste de police	3%	-	-	-	-	-
	Affiches ou panneaux publicitaires (autre ou sans précision)	3%	2%	3%	-	-	-
	Publicité dans les journaux	2%	-	-	-	-	-
	La vitesse en général	2%	-	-	-	-	-
	Barrages routiers	1%	1%	1%	1%	-	-
	Publicité de MADD	1%	-	-	-	-	-
	Publicité des verres qui s'accumulent	1%	-	-	-	-	-
	Opération Nez Rouge	1%	-	-	-	-	-
	Publicité à la radio	-	1%	-	1%	-	-
	Messages sur internet	-	-	1%	-	-	-
	Panneaux routiers «doigt et poing»	-	-	-	5%	9%	4%
	Trétraux barrages routiers «Alcool au volant»	-	-	-	1%	3%	3%
	Feuillets d'information sur les facultés affaiblies (remis au barrage)	-	-	-	1%	2%	1%
	Autre : spécifiez	2%	8%	10%	6%	3%	8%
	Ne sait pas	12%	7%	7%	13%	11%	8%

5.3 Notoriété des actions particulières

C3. Au cours du dernier mois, avez-vous vu, lu ou entendu parler d'actions particulières faites dans votre région afin de faire respecter la loi concernant la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool ?

% de oui



Il est à noter que cette question était différente en 2005 et 2006. Le taux de rétion investigué portait alors sur une période de deux mois, alors qu'avant 2005 et après 2006, on cherche à connaître le taux de rappel au cours du dernier mois précédant l'enquête.

Ce sont 32% des répondants qui affirment avoir vu, lu ou entendu parler d'actions particulières faites dans leur région au cours du dernier mois afin de faire respecter la loi concernant la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool. Sur le plan statistique, ce taux de notoriété des actions particulières est supérieur à celui de 2008 (28%), mais inférieur à celui de 2007 (36%).

Les sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux à avoir vu, lu ou entendu parler de ce genre d'actions :

- ⇒ les hommes (35% versus 28% pour les femmes),
- ⇒ les 45 ans et plus (60%),
- ⇒ les résidants des autres régions que Montréal RMR et Québec RMR (39%),
- ⇒ les individus ayant une formation de niveau primaire et secondaire (35%),
- ⇒ ceux qui ont 20 années ou plus d'expérience de conduite (37%),
- ⇒ les personnes qui, au cours des douze derniers mois, sont allées moins de 10 fois dans des bars ou restaurants et qui y ont consommé de l'alcool (35%).

À l'opposé, les sous-groupes suivants sont plus nombreux à ne pas avoir vu, lu ou entendu parler de ce genre d'actions :

- ⇒ les femmes (70% versus 64% pour les hommes),
- ⇒ les résidants de la région de Montréal RMR (73%),
- ⇒ les 25-34 ans (75%),
- ⇒ les individus ayant une formation de niveau collégial (72%),
- ⇒ les célibataires (73%),
- ⇒ ceux ayant un revenu familial annuel de 80K\$ et plus (73%),
- ⇒ les personnes qui, au cours des douze derniers mois, sont allées entre 10 et 25 fois dans des bars ou restaurants et qui y ont consommé de l'alcool (75%).

La télévision (39%) et les journaux (29%) demeurent, encore cette année, les principaux médias par lesquels les répondants ont été informés des actions particulières. Statistiquement, ce résultat est en conformité avec celui de l'année dernière (68% versus 63%). Il est également à noter la hausse significative de l'apport de la radio en 2009 (26%) comparativement à 2008 (19%). En fait, pour ce média, nous revenons au niveau de 2007 (25%).

Les panneaux routiers (15%), le bouche à oreille (14%) et les barrages routiers (le fait de voir le barrage (11%) et le fait d'en entendre parler (11%)) sont également des moyens de diffusion assez importants. À l'exception de la vision du barrage routier, ces moyens de diffusion ont servi à informer davantage de gens en 2009 qu'en 2008.

Il faut mentionner que les individus qui ont spécifié, au cours des douze derniers mois, avoir conduit leur véhicule après avoir pris au moins deux consommations alcoolisées dans l'heure précédant leur départ (plus à risque de CFA) ont affirmé, dans une plus grande proportion, avoir été informé des actions entreprises par le biais des panneaux routiers (48%).

C4. Comment avez-vous été informé des actions particulières faites dans votre région ?

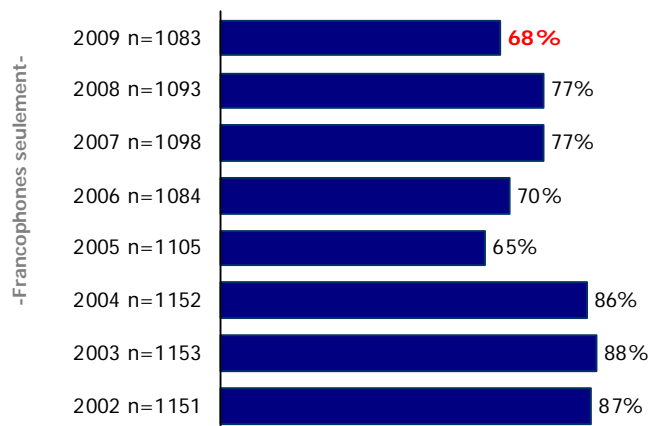
Ceux qui se souviennent d'actions particulières
(Total des 3 mentions possibles)

	2009 n=393	2008 n=315	2007 n=402	2006 n=278	2005 n=330	2004 n=364	2003 n=342	2002 n=505		
À la télévision	68%	39%	37%	63%	35%	35%	29%	32%	32%	36%
Dans les journaux	29%	26%	35%	24%	26%	23%	35%	29%		
À la radio	26%	19%	25%	18%	17%	20%	37%	30%		
Sur panneaux routiers	15%	13%	5%	7%	13%	11%	12%	8%		
Bouche à oreille	14%	9%	9%	8%	12%	12%	14%	14%		
A vu un barrage routier	11%	15%	14%	19%	19%	20%	11%	15%		
A entendu parler de barrages routiers	11%	3%	6%	4%	10%	10%	11%	13%		
S'est fait intercepter dans un barrage	3%	3%	2%	2%	3%	2%	3%	3%		
À l'école	1%	2%	3%	-	-	-	-	-		
Par Internet	1%	2%	-	-	-	-	-	-		
Affiches (bars, restos, dépanneurs)	1%	1%	2%	4%	4%	9%	12%	14%		
Présence policière accrue sur les routes	1%	1%	2%	2%	-	-	-	-		
Par un service de raccompagnement (Nez Rouge, etc.)	-	2%	2%	2%	-	-	-	-		
Autre	3%	5%	4%	2%	2%	4%	4%	6%		
NSP/NRP	3%	1%	1%	4%	1%	2%	2%	3%		

5.4 Publicité télévisée - notoriété

C7A. Au cours du dernier mois, vous souvenez-vous d'avoir VU une annonce à la TÉLÉVISION où l'on voit un couple dans la quarantaine qui part d'une soirée chez des amis où ils ont consommé de l'alcool et dont l'homme se fait arrêter ensuite par des policiers sur la route. Vous souvenez-vous d'avoir vu ce message à la télévision ?

% de oui



Il est à noter que cette question était différente en 2005 et 2006. Le taux de rétention investigué portait alors sur une période de deux mois, alors qu'avant 2005 et après 2006, on cherche à connaître le taux de rappel au cours du dernier mois précédant l'enquête.

Autre différence, les campagnes télévisées de 2009, 2008, 2007, 2006 et 2005 ont été uniquement diffusées en français.

Le taux de notoriété assistée de la publicité télévisée « Couple qui part d'une soirée chez des amis et qui se fait arrêter » se situe à 68%, soit une baisse significative de neuf points de pourcentage par rapport à 2008 et 2007 (77%). Le taux observé s'approche de ceux de 2006 (70%) et de 2005 (65%).

La baisse du taux de pénétration de 2009 sur les deux dernières années peut en partie s'expliquer par les éléments suivants :

- ⇒ Il s'agit d'une nouvelle publicité télévisée alors que la précédente a été diffusée en 2007 et rediffusée en 2008,
- ⇒ La publicité contient un message à caractère moins émotif et son contenu est moins choc que celle diffusée en 2007 et 2008.

Voici les sous-groupes qui ont le plus remarqué le message télévisé en français de cette année (par proportions significativement supérieures de « oui ») :

- ⇒ les 45-54 ans (78%),
- ⇒ les individus vivant en couple (71%),
- ⇒ ceux dont le revenu familial annuel est de 40K\$-80K\$ (76%),
- ⇒ les résidents des régions autres que Montréal RMR et Québec RMR (71%),
- ⇒ les titulaires de permis de conduire (70%),
- ⇒ les individus qui, au cours des douze derniers mois, ont précisé avoir déjà conduit après avoir pris au moins deux consommations dans l'heure précédant leur départ (79%),
- ⇒ les individus qui ont déjà prévu de ne pas conduire alors qu'ils envisageaient consommer de l'alcool à l'extérieur de leur domicile (74%).

À l'inverse, le message télévisé a été moins remarqué par les sous-groupes suivants (par proportions significativement supérieures de « non ») :

- ⇒ les 16-19 ans (55%) et les 65 ans et plus (37%),
- ⇒ les individus ayant une formation de niveau universitaire (36%),
- ⇒ les individus dont le revenu familial annuel est de 80K\$ et plus (38%),
- ⇒ les résidents de Montréal RMR (35%),
- ⇒ les individus séparés, divorcés ou veufs (39%),
- ⇒ ceux qui ne détiennent pas de permis de conduire (41%),
- ⇒ les individus qui ont une expérience de conduite de 2 années et moins (52%),
- ⇒ les individus qui, au cours de la dernière année, ont précisé n'avoir jamais conduit après avoir pris au moins deux consommations dans l'heure précédant leur départ (31%),
- ⇒ les individus qui n'ont jamais prévu de ne pas conduire alors qu'ils envisageaient consommer de l'alcool à l'extérieur de leur domicile (35%).

Tout d'abord, signalons que les conducteurs qui ont spécifié avoir conduit après avoir pris au moins deux consommations alcoolisées dans l'heure précédant leur départ (critère du CFA) font partie des sous-groupes qui ont le plus remarqué la publicité télévisée.

Également, il est intéressant de noter que 73% des personnes qui, au cours de la dernière année, ont déjà conduit après avoir pris plus de cinq consommations d'alcool lors de la même occasion se souviennent d'avoir vu la publicité télévisée de la campagne « Alcool 2009 ». Cette proportion n'est toutefois pas statistiquement significative.

5.5 Publicité télévisée - compréhension

C8. Que voulait dire ce message selon vous ? Francophones qui ont remarqué la publicité télévisée (Total des 2 mentions possibles)

	2009 n=739	2008 n=845	2007 n=875	2006 n=769	2005 n=730
Ne pas conduire quand on a bu	50%	60%	53%	35%	39%
On peut être arrêté même si on n'a pas consommé beaucoup	21%	-	-	-	-
Une arrestation peut arriver à n'importe qui; pas seulement aux récidivistes	14%	-	2%	-	-
L'alcool au volant concerne tout le monde	6%	-	-	-	-
Empêcher les proches de conduire lorsqu'ils ont bu	6%	-	-	-	-
Ce n'est pas parce qu'on pense être apte à conduire qu'on l'est	6%	-	-	-	-
Responsabiliser le conducteur	6%	8%	9%	5%	4%
Prévoir (...un moyen de transport sécuritaire)	4%	4%	3%	16%	18%
Combattre l'alcool au volant	2%	11%	7%	1%	3%
Avoir un conducteur désigné, appeler quelqu'un	2%	3%	4%	-	-
Les policiers sont présents sur la route	2%	-	-	-	-
Il y a des conséquences si on conduit après avoir bu	1%	16%	26%	16%	13%
Prendre un taxi	1%	2%	2%	51%	46%
L'insouciance des jeunes par rapport à l'alcool, à la vitesse, en général	-	6%	9%	-	-
Ne pas embarquer avec quelqu'un qui a bu	-	4%	3%	-	-
Utiliser un service de raccompagnement	-	3%	4%	5%	7%
La responsabilité des parents	-	2%	3%	-	-
Être prudent au volant	-	2%	2%	-	-
Autre	2%	7%	3%	3%	4%
Ne sait pas	2%	2%	1%	1%	2%

Le message véhiculé dans la nouvelle publicité télévisée « Couple qui part d'une soirée chez des amis et qui se fait arrêter » a été bien compris de ceux qui l'ont remarquée. Pour la majorité des répondants (50%), la publicité véhicule principalement le message de ne pas conduire lorsqu'on a bu. Également, plusieurs mentions traitent plus spécifiquement du message abordé dans la publicité télévisée, soit qu'il est possible d'être arrêté même si on n'a pas consommé beaucoup (21%), qu'une arrestation peut arriver à n'importe qui, pas seulement aux récidivistes (14%), que l'alcool au volant concerne tout le monde (6%), qu'il faut empêcher les proches de conduire lorsqu'ils ont bu (6%) et que ce n'est pas parce qu'on pense être apte à conduire qu'on l'est (6%).

5.6 Publicité télévisée - évaluation

La quasi-totalité des francophones qui a vu le message télévisé est d'avis que le message était clair (96%), convaincant (89%) et qu'il a su attirer leur attention (93%).

Toutefois, une plus faible proportion de répondants est d'avis que cette publicité traite de choses qui les concernent (57%). Cette proportion est semblable à celle de 2008 (56%), mais significativement inférieure à celle enregistrée en 2007 (63%).

Les sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux à penser que la publicité télévisée traite de sujets qui les concernent :

- ⇒ les 25-34 ans (67%),
- ⇒ les personnes ayant une formation de niveau universitaire (65%),
- ⇒ les individus ayant un revenu familial annuel de 40K\$-80K\$ (62%),
- ⇒ les individus qui entre 10 et 19 années d'expérience de conduite (68%),
- ⇒ les personnes qui, au cours des douze derniers mois, ont déjà consommé de l'alcool, ne serait-ce qu'une seule consommation (61%),
- ⇒ les personnes qui sont allées entre 10 et 25 fois dans des bars ou restaurants au cours de la dernière année et qui y ont consommé de l'alcool (77%).

Contrairement à l'année dernière, il n'y a pas de différence significative entre le sexe des individus. Il est à souligner que certains de ces sous-groupes font partie du profil du conducteur à risque de CFA.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que les sous-groupes suivants sont plus nombreux à soutenir que la publicité n'a pas attiré leur attention :

- ⇒ les résidents de la région de Montréal RMR (13%),
- ⇒ les 25-34 ans (15%),
- ⇒ les célibataires (16%),
- ⇒ les individus ayant un revenu familial annuel de moins de 40K\$ (12%),
- ⇒ les hommes (11%),
- ⇒ les individus qui ne détiennent pas un permis de conduire (18%),
- ⇒ les personnes qui ont une expérience de conduite de 3 à 9 années (15%),
- ⇒ les individus qui, au cours de la dernière année, ont précisé n'avoir jamais conduit après avoir pris ne serait-ce une consommation dans l'heure précédant leur départ (10%).

Ici également, quelques-uns des sous-groupes font partie du profil du conducteur à risque de CFA.

C9. à C12. J'aimerais que vous m'indiquiez votre degré d'accord avec les énoncés suivants...

Francophones qui ont remarqué la publicité télévisée

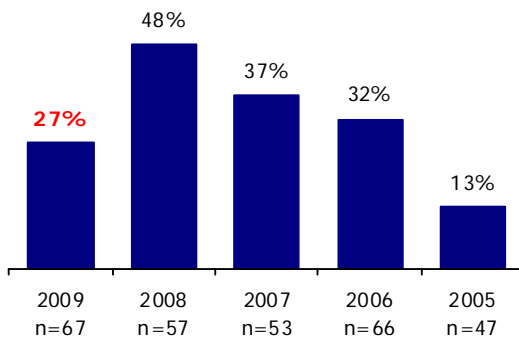
	Le message était clair						Cette publicité attire mon attention					
	2009 n=739	2008 n=845	2007 n=875	2006 n=769	2005 n=730	2004 n=1040	2009 n=739	2008 n=845	2007 n=875	2006 n=769	2005 n=730	2004 n=1040
Tout à fait d'accord	72%	76%	69%	76%	72%	77%	57%	74%	66%	61%	55%	63%
Plutôt d'accord	24%	22%	27%	22%	26%	21%	36%	22%	28%	34%	38%	32%
<i>Total en accord</i>	96%	98%	96%	99%	98%	98%	93%	96%	94%	94%	93%	95%
Plutôt en désaccord	3%	1%	3%	1%	1%	1%	6%	2%	4%	4%	5%	4%
Tout à fait en désaccord	1%	-	1%	-	-	-	1%	1%	1%	1%	1%	1%
<i>Total en désaccord</i>	4%	2%	4%	1%	1%	1%	7%	4%	5%	5%	6%	5%

	Cette publicité est convaincante						Cette publicité traite de choses qui me concernent					
	2009 n=739	2008 n=845	2007 n=875	2006 n=769	2005 n=730	2004 n=1040	2009 n=739	2008 n=845	2007 n=875	2006 n=769	2005 n=730	2004 n=1040
Tout à fait d'accord	55%	72%	61%	55%	53%	54%	31%	32%	31%	30%	28%	38%
Plutôt d'accord	34%	22%	28%	37%	38%	37%	26%	24%	32%	24%	24%	24%
<i>Total en accord</i>	89%	94%	89%	91%	91%	91%	57%	56%	63%	55%	52%	62%
Plutôt en désaccord	8%	4%	7%	6%	6%	6%	20%	19%	18%	19%	26%	19%
Tout à fait en désaccord	2%	1%	3%	1%	2%	1%	22%	23%	17%	23%	19%	18%
<i>Total en désaccord</i>	10%	5%	10%	8%	8%	7%	42%	42%	35%	42%	46%	37%

5.7 Publicité radio - notoriété

C7B. Au cours du dernier mois, avez-vous ENTENDU un message à la RADIO où un homme appelle sa femme du poste de police après son arrestation pour conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool ? Vous souvenez-vous d'avoir entendu ce message à la radio ?

Anglophones seulement



Il est à noter que cette question était différente en 2005 et 2006. Le taux de rétention investigué portait alors sur une période de deux mois, alors qu'en 2007, 2008 et 2009, nous cherchons à connaître le taux de rappel au cours du dernier mois précédant l'enquête.

Cette année, le taux de notoriété assistée de la publicité radio chez les anglophones atteint 27%. Cela représente une baisse significative de vingt et un points de pourcentage par rapport à 2008 (48%).

Ainsi, malgré une augmentation du poids média (passant de 800 PEB en 2008 à 1100 PEB en 2009), le taux de pénétration de la publicité radiophonique chez les anglophones a diminué.

Les résultats ne révèlent aucune différence statistiquement significative entre les sous-groupes à l'étude.

Notons qu'en raison de la faible taille de l'échantillon, ce résultat doit être interprété comme une tendance.

5.8 Publicité radio - compréhension

Conformément aux années antérieures, les anglophones qui ont remarqué la publicité radio (n=13) ont principalement compris le message sous un angle global (ne pas conduire quand on a bu).

C8. Que voulait dire ce message selon vous ?

Anglophones qui ont remarqué la publicité radio
(Total des 2 mentions possibles)

	2009 n=13	2008 n=26	2007 n=23	2006 n=22	2005 n=8
Ne pas conduire quand on a bu	6	17	16	11	3
Une arrestation peut arriver à n'importe qui; pas seulement aux récidivistes	3	-	-	-	-
L'alcool au volant concerne tout le monde	2	-	-	-	-
Les policiers sont présents sur la route	1	-	-	-	-
Prévoir à l'avance (un moyen de transport)	-	2	2	-	-
Prendre un taxi	-	2	1	-	-
Être prudent au volant	-	2	1	-	-
Utiliser un service de raccompagnement	-	1	1	1	-
Responsabiliser le conducteur	-	1	1	1	-
Combattre l'alcool au volant	-	1	1	2	1
Il y a des conséquences à conduire après avoir bu	-	-	5	7	2
Avoir un conducteur désigné, appeler quelqu'un	-	-	1	-	-
Ça peut arriver à n'importe qui	-	-	1	-	-
L'insouciance des jeunes par rapport à l'alcool, à la vitesse, en général	-	-	1	-	-
Autre	-	2	3	3	1
Ne sait pas	2	1	-	1	1

Note : Étant donné la faible taille d'échantillonnage, les résultats sont présentés en données absolues (non pondérées). Par ailleurs, ces résultats doivent être interprétés comme des tendances étant donné la faible taille d'échantillonnage.

5.9 Publicité radio - évaluation

La quasi-totalité des répondants anglophones qui se sont exprimés sur la question (n=13) trouvent que le message de la publicité radio était clair (n=10), que la publicité a attiré leur attention (n=11), qu'elle a été convaincante (n=10) et qu'elle a traité de choses qui les concernent (n=11).

C9. à C12. J'aimerais que vous m'indiquiez votre degré d'accord avec les énoncés suivants...

Anglophones qui ont remarqué la publicité radio

	Le message était clair					Cette publicité attire mon attention				
	2009 n=13	2008 n=26	2007 n=23	2006 n=22	2005 n=8	2009 n=13	2008 n=26	2007 n=23	2006 n=22	2005 n=8
Tout à fait d'accord	4	15	10	8	6	6	12	8	13	5
Plutôt d'accord	6	11	10	14	2	5	13	12	8	3
<i>Total en accord</i>	<i>10</i>	<i>26</i>	<i>20</i>	<i>22</i>	<i>8</i>	<i>11</i>	<i>25</i>	<i>20</i>	<i>21</i>	<i>8</i>
Plutôt en désaccord	2	-	1	-	-	2	1	3	1	-
Tout à fait en désaccord	1	-	2	-	-	-	-	-	-	-
<i>Total en désaccord</i>	<i>3</i>	<i>-</i>	<i>3</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>3</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

	Cette publicité est convaincante					Cette publicité traite de choses qui me concernent				
	2009 n=13	2008 n=26	2007 n=23	2006 n=22	2005 n=8	2009 n=13	2008 n=26	2007 n=23	2006 n=22	2005 n=8
Tout à fait d'accord	3	13	8	10	4	5	15	6	4	5
Plutôt d'accord	7	5	10	11	4	6	9	11	12	1
<i>Total en accord</i>	<i>10</i>	<i>18</i>	<i>18</i>	<i>21</i>	<i>8</i>	<i>11</i>	<i>24</i>	<i>17</i>	<i>16</i>	<i>6</i>
Plutôt en désaccord	2	6	3	1	-	2	2	5	3	1
Tout à fait en désaccord	1	2	2	-	-	-	-	1	2	1
<i>Total en désaccord</i>	<i>3</i>	<i>8</i>	<i>5</i>	<i>1</i>	<i>-</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>6</i>	<i>5</i>	<i>2</i>

Note : Étant donné la faible taille d'échantillonnage, les résultats sont présentés en données absolues (non pondérées). Par ailleurs, ces résultats doivent être interprétés comme des tendances étant donné la faible taille d'échantillonnage.

5.10 Slogan - notoriété

Malgré l'utilisation du slogan « On est tous responsable de notre conduite » pour une troisième année consécutive, aucun des répondants qui ont remarqué la campagne publicité télévisée ou radiophonique n'a été en mesure de nommer spontanément ce slogan. Encore cette année, près de neuf répondants sur dix (89%) n'ont pas été en mesure de citer un slogan.

C17. Pouvez-vous me dire quel était le slogan de la campagne publicitaire sur l'alcool au volant cette année ?

Ceux qui ont remarqué la publicité télévisée ou radio

	2009 n=752	2008 n=871	2007 n=898	2006 n=791	2005 n=738	2004 n=1040	2003 n=1027	2002 n=1014
« L'alcool au volant... c'est criminel »	2%	2%	4%	3%	4%	4%	7%	9%
« L'alcool au volant... ça s'arrête ici »	1%	1%	1%	1%	2%	1%	1%	2%
L'alcool tue/l'alcool au volant tue	1%	1%	1%	1%	-	3%	2%	2%
« Insistez. Empêchez vos ami(e)s... »	1%	-	-	-	-	-	3%	2%
« Ça peut vous arriver », « Cela n'arrive pas qu'aux autres »	1%	-	-	-	-	-	-	-
« La modération a bien meilleur goût »	-	1%	1%	1%	-	-	-	-
« Prévoyez le coup! Lorsqu'on boit, on ne conduit pas »	-	1%	-	2%	2%	-	NA	NA
« Et vous? Vous conduisez après avoir pris quelques verres? »	-	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
« On est tous responsables de notre conduite »	-	-	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autre	6%	4%	5%	4%	3%	4%	8%	11%
NSP/NRP	89%	90%	89%	89%	89%	87%	79%	74%

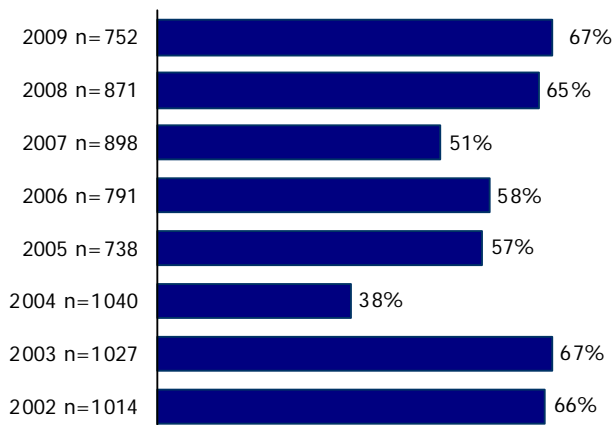
Note :

Le même slogan a été utilisé lors des campagnes 2007, 2008 et 2009 (« On est tous responsables de notre conduite ») et 2004, 2005 et 2006 (« Prévoyez le coup! Lorsqu'on boit, on ne conduit pas. »).

Étant donné la faible taille de l'échantillon anglophone qui a remarqué la publicité radio (n=13), les résultats sont présentés sur le total de ceux qui ont vu, en 2009, l'une ou l'autre des deux publicités (télévisée ou radio).

**C18. Vous souvenez-vous d'avoir lu ou entendu le slogan
« On est tous responsables de notre conduite »**

Ceux qui ont remarqué la publicité télévisée ou radio
% de oui



Note :

Le même slogan a été utilisé lors des campagnes 2007, 2008 et 2009 (« On est tous responsables de notre conduite »).

Le même slogan a été utilisé lors des campagnes 2004, 2005 et 2006 (« Prévoyez le coup! Lorsqu'on boit, on ne conduit pas. »).

Le slogan de 2003 et de 2002 était « Insistez. Empêchez vos amis de boire et conduire ».

Le taux de notoriété assistée du slogan « On est tous responsables de notre conduite » est de 67% parmi ceux qui ont remarqué la publicité télévisée ou radiophonique.

Il s'agit d'un résultat comparable à celui de l'an dernier et d'une hausse significative sur 2007 (51%). Ce résultat peut être attribuable au fait que ce slogan est utilisé pour une troisième année consécutive. Il est à noter que sa performance est supérieure à celle du slogan « Prévoyez le coup! Lorsqu'on boit, on ne conduit pas » lors de sa troisième année d'utilisation (2006, 58%).

Nous constatons que le taux de notoriété assistée du slogan de cette année est significativement plus élevé chez les sous-groupes suivants :

- ⇒ les individus ayant une formation primaire et secondaire (72%),
- ⇒ les individus qui, au cours de la dernière année, ont déjà conduit après avoir pris au moins deux consommations dans l'heure précédant leur départ (80%).

Encore une fois, les conducteurs qui ont spécifié avoir pris au moins deux consommations alcoolisées dans l'heure précédant leur départ (critère du CFA) font partie des sous-groupes sensibles aux campagnes publicitaires (ici le slogan).

6. Impact avoué de la campagne

6.1 Effet dissuasif des barrages

En 2009, 46% des conducteurs interrogés affirment que le fait de savoir qu'il se tient des barrages routiers intensifs les incite à ne pas prendre le volant après avoir bu. Il s'agit d'une hausse significative de quatre points de pourcentage sur le résultat de 2008 (42%).

Soulignons que la proportion de conducteurs qui ne prennent jamais le volant après avoir bu est stable depuis 2007 (16% en 2007 et 2009 et 18% en 2008) après avoir connue une tendance à la baisse dans les années antérieures.

C5. Est-ce que le fait de savoir qu'il se tient des barrages routiers intensifs vous incite à ne pas prendre le volant après avoir bu ?
Conducteurs

	2009 n=990	2008 n=952	2007 n=990	2006 n=994	2005 n=971	2004 n=963	2003 n=937	2002 n=978
Oui	46%	42%	45%	38%	39%	41%	45%	37%
Non	27%	30%	28%	28%	25%	21%	22%	12%
Ne conduit jamais après avoir bu	16%	18%	16%	20%	19%	26%	33%	51%
Ne boit jamais / Ne conduit pas	10%	9%	11%	13%	15%	11%	-	-
Ne sait pas	1%	-	1%	1%	1%	-	-	-

L'effet dissuasif des barrages policiers est, de façon significative, plus important chez les sous-groupes d'individus suivants :

- ⇒ les 25-34 ans (56%),
- ⇒ les individus qui ont entre 10 et 19 années d'expérience de conduite (56%),
- ⇒ ceux qui, au cours de la dernière année, ont conduit leur véhicule après avoir pris ne serait-ce qu'une seule consommation alcoolisée (58%),
- ⇒ les individus qui, au cours de la dernière année, ont déjà conduit après avoir pris au moins deux consommations d'alcool dans l'heure précédant leur départ (71%),
- ⇒ les individus qui ont déjà prévu de ne pas conduire alors qu'ils envisageaient consommer de l'alcool à l'extérieur de leur domicile (53%),
- ⇒ les personnes qui sont allées fréquemment dans des bars ou des restaurants au cours de la dernière année et qui y ont consommé de l'alcool : entre 10 et 25 fois (55%), 25 fois et plus (64%),
- ⇒ ceux qui ont déjà été interceptés dans un barrage routier ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été (51%),

Ainsi, l'effet dissuasif des barrages policiers est plus marqué chez les conducteurs à risque de CFA.

La moitié (50%) des individus sondés pensent que les risques d'être arrêté pour conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool dans leur région sont demeurés les mêmes au cours du dernier mois. Ce résultat est comparable à ceux des années précédentes (depuis 2003).

La proportion de répondants qui perçoivent une augmentation de ces risques est semblable à celle de l'année dernière (25% en 2009 comparativement à 26% en 2008), mais significativement en-deçà de celle de 2007 (30%).

Rappelons que les risques d'être arrêté par la police pour CFA sont considérés élevés par 63% des répondants, alors que 35% les jugent plutôt faibles (voir la section 2.6).

C6. Au cours du dernier mois, diriez-vous que dans votre région, les risques d'être arrêté pour conduite avec facultés affaiblies par l'alcool ont...?

	2009 n=1150	2008 n=1150	2007 n=1151	2006 n=1150	2005 n=1152	2004 n=1152	2003 n=1153	2002 n=1151	2000 n=1155
Beaucoup augmenté	9%	11%	10%	7%	7%	9%	8%	14%	12%
Légèrement augmenté	16%	14%	20%	13%	12%	14%	18%	20%	21%
Demeuré les mêmes	50%	50%	49%	52%	56%	51%	51%	38%	43%
Légèrement diminué	8%	6%	5%	6%	7%	5%	7%	11%	6%
Beaucoup diminué	2%	4%	3%	3%	4%	3%	3%	6%	1%
NSP/NRP	16%	15%	13%	19%	14%	18%	13%	12%	16%

<i>Total augmenté</i>	25%	26%	30%	21%	19%	23%	26%	34%	33%
<i>Total diminué</i>	10%	10%	8%	9%	11%	8%	10%	17%	7%

Il est à noter que cette question était différente en 2005 et 2006. La période d'investigation portait alors sur les deux mois précédant l'enquête, alors qu'avant 2005 et après 2007, elle porte sur le dernier mois précédant l'enquête.

Les sous-groupes suivants sont significativement plus nombreux à croire que les risques d'être arrêté pour conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool ont augmenté :

- ⇒ les 16-19 ans (42%),
- ⇒ les résidents des régions autres que Montréal RMR et Québec RMR (32%),
- ⇒ les individus qui ont une formation de niveau primaire ou secondaire (31%),
- ⇒ ceux qui ont un revenu familial annuel qui est moins de 40K\$ (30%) ou qui se situe entre 40K\$ et 80K\$ (28%),
- ⇒ les individus qui, au cours de la dernière année, n'ont jamais conduit leur véhicule après avoir pris ne serait-ce qu'une seule consommation alcoolisée (28%),
- ⇒ les individus qui ont déjà été interceptés dans un barrage routier ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été (27%),
- ⇒ ceux qui, au cours de la dernière année, ont déjà conduit après avoir pris au moins deux consommations d'alcool dans l'heure précédant leur départ (32%).

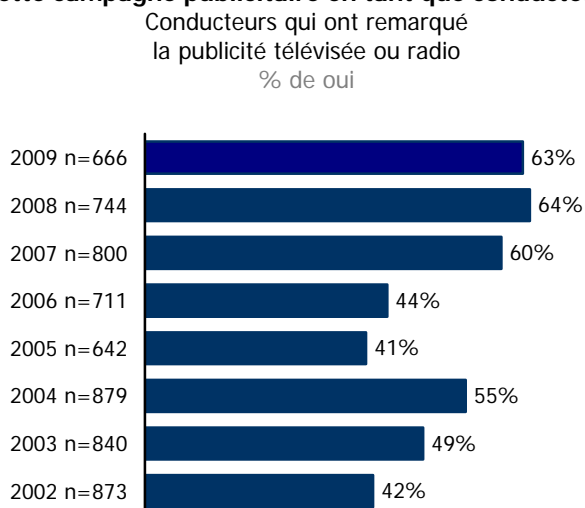
Les conducteurs sujets à la CFA seraient donc conscients de leur état et des risques élevés d'être arrêté.

Par ailleurs, les sous-groupes suivants sont significativement plus nombreux à affirmer que ces risques sont demeurés les mêmes :

- ⇒ les résidents de Montréal RMR (56%),
- ⇒ les 25-34 ans (64%),
- ⇒ les personnes vivant en couple (55%),
- ⇒ les individus qui ont une formation de niveau universitaire (63%),
- ⇒ ceux qui ont un revenu familial annuel de 80K\$ et plus (70%),
- ⇒ les personnes qui ont entre 10 et 19 années d'expérience de conduite (61%),
- ⇒ les individus qui, au cours de la dernière année, ont conduit leur véhicule après avoir pris ne serait-ce qu'une seule consommation alcoolisée (62%),
- ⇒ les individus qui, au cours de la dernière année, n'ont jamais conduit après avoir pris au moins deux consommations d'alcool dans l'heure précédant leur départ (66%),
- ⇒ les individus qui ont déjà prévu de ne pas conduire alors qu'ils envisageaient consommer de l'alcool à l'extérieur de leur domicile (57%),
- ⇒ les personnes qui sont allées dans des bars ou restaurants au cours de la dernière année et qui ont consommé, à cette occasion, de l'alcool : entre 10 et 25 fois (59%) et plus de 25 fois (68%),
- ⇒ ceux qui ont déjà été interceptés dans un barrage routier ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été (55%).

6.2 Impact avoué de la campagne - s'est senti concerné en tant que conducteur

C19. Vous êtes-vous senti concerné par le message de cette campagne publicitaire en tant que conducteur ?



Note : Étant donné la faible taille de l'échantillon d'anglophones qui ont remarqué la publicité radio (n=13), les résultats sont présentés sur le total de ceux qui ont vu l'une ou l'autre des deux campagnes publicitaires.

En 2009, 63% des conducteurs qui ont remarqué la publicité télévisée ou radio ont dit s'être sentis concernés en tant que conducteur par le message véhiculé. Ce résultat est comparable à ceux de 2007 (60%) et de 2008 (64%).

Les sous-groupes suivants sont significativement plus nombreux à s'être sentis concernés par le message (63% pour l'ensemble) :

- ⇒ les individus qui ont entre 3 et 9 années d'expérience de conduite (75%),
- ⇒ les individus qui, au cours des douze derniers mois, ont spécifié avoir conduit leur véhicule après avoir pris ne serait-ce qu'une seule consommation alcoolisée (69%),
- ⇒ ceux qui, au cours de la dernière année, ont déjà conduit après avoir pris au moins deux consommations d'alcool dans l'heure précédant leur départ (80%),
- ⇒ ceux qui ont déjà été interceptés dans un barrage routier ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été (66%).

Les sous-groupes qui se sont sentis les plus concernés par le message composent, en bonne partie, le profil du conducteur à risque de CFA.

En revanche, voici les sous-groupes qui ont été plus enclins à ne pas s'être sentis visés (36% pour l'ensemble) :

- ⇒ les 65 ans et plus (51%),
- ⇒ les individus qui ont 20 années et plus d'expérience de conduite (40%),
- ⇒ ceux qui, au cours des douze derniers mois, n'ont jamais conduit leur véhicule après avoir pris ne serait-ce qu'une seule consommation (39%),
- ⇒ les individus qui n'ont jamais prévu de ne pas conduire alors qu'ils envisageaient consommer de l'alcool à l'extérieur de leur domicile (48%),
- ⇒ ceux qui, au cours de la dernière année, ne sont jamais allés dans des bars ou restaurants où l'on vend de l'alcool ou qui y sont allés sans en consommer (46%).

C20. Pourquoi ?

Conducteurs qui ont remarqué la publicité télévisée ou radio
mais qui disent ne pas s'être sentis concernés comme
conducteurs

	2009 n=253	2008 n=239	2007 n=323	2006 n=390	2005 n=365	2004 n=392	2003 n=437	2002 n=507
Ne boit jamais, ne conduit pas après avoir bu	71%	61%	62%	78%	74%	82%	79%	90%
Déjà sensibilisé/ assez responsable	9%	14%	11%	5%	10%	5%	8%	2%
Ne s'identifie pas au conducteur/Ne se reconnaît pas là-dedans	9%	5%	14%	4%	4%	3%	5%	3%
Pas susceptible de lui arriver	2%	2%	2%	3%	4%	2%	4%	4%
Autre	4%	2%	2%	2%	2%	3%	2%	-
NSP/NRP	3%	16%	9%	8%	6%	4%	2%	1%

Encore cette année, la majorité de ceux qui ne se sont pas sentis interpellés par le message évoquent pour raison le fait qu'ils ne boivent pas du tout ou qu'ils ne conduisent jamais après avoir bu (71%). Il s'agit cependant d'une hausse significative de dix points de pourcentage par rapport à 2008 (61%). Quelques-uns font valoir qu'ils sont déjà responsabilisés (9%) et une même proportion (9%) indiquent ne pas s'identifier au conducteur ou ne pas se reconnaître dans la campagne publicitaire.

6.3 Impact avoué de la campagne - modification du comportement par rapport à l'alcool au volant

Parmi ceux qui ont remarqué la publicité télévisée ou radio de 2009, un peu plus de trois répondants sur quatre (76%) se sont montrés positifs quant à l'efficacité de la publicité pour amener les gens à modifier leurs comportements par rapport à l'alcool au volant. Il s'agit d'une diminution significative de quatre points de pourcentage par rapport à 2008 (80%).

C13. Cette publicité est efficace pour amener les gens à modifier leur comportement par rapport à l'alcool au volant. Êtes-vous...

Ceux qui ont remarqué la publicité télévisée ou radio

	Publicité télévisée (franco)					Message radio					Total 2009 n=752	2008 n=871	2007 n=898	2006 n=791	2005 n=738	2004 n=1040
	2009 n=739	2008 n=845	2007 n=875	2006 n=769	2005 n=730	2009 n=13*	2008 n=26*	2007 n=23*	2006 n=22*	2005 n=8*						
Tout à fait d'accord	35%	43%	34%	36%	30%	1	9	5	5	4	34%	43%	33%	35%	30%	38%
Plutôt d'accord	40%	37%	41%	42%	45%	9	11	12	13	3	42%	38%	42%	43%	45%	43%
<i>Sous-total</i>	75%	80%	75%	78%	75%	10	20	17	18	7	76%	80%	75%	78%	75%	81%
Plutôt en désaccord	16%	14%	17%	14%	15%	2	5	6	4	1	16%	14%	17%	14%	15%	14%
Tout à fait en désaccord	6%	3%	6%	4%	5%	-	-	-	-	-	6%	3%	6%	4%	5%	3%
<i>Sous-total</i>	22%	18%	23%	17%	20%	2	5	6	4	1	22%	18%	23%	18%	20%	17%
Ne sait pas / Refus	3%	2%	2%	4%	4%	1	1	-	-	-	3%	2%	2%	4%	4%	2%

*Étant donné la faible taille d'échantillonnage, les résultats sont présentés en données absolues (non pondérées). Par ailleurs, ces résultats doivent être interprétés comme des tendances étant donné la faible taille d'échantillonnage.

Les individus croyant davantage que la campagne publicitaire peut modifier le comportement des gens par rapport à l'alcool au volant font partie des sous-groupes suivants :

- ⇒ les résidents des régions autres que Montréal RMR et Québec RMR (79%),
- ⇒ les individus ayant une formation de niveau primaire et secondaire (82%),
- ⇒ les individus qui, au cours de la dernière année, ont conduit leur véhicule après avoir pris ne serait-ce qu'une seule consommation alcoolisée (77%).

À l'opposé, les plus sceptiques quant à l'efficacité de la campagne publicitaire à modifier le comportement des gens se retrouvent dans les sous-groupes suivants :

- ⇒ les résidents de la région Montréal RMR (26%),
- ⇒ les 25-34 ans (30%),
- ⇒ les célibataires (31%),

- ⇒ ceux qui, au cours des douze derniers mois, n'ont jamais conduit leur véhicule après avoir pris ne serait-ce qu'une seule consommation (29%),
- ⇒ les personnes qui, au cours de la dernière année, sont allées plus de 25 fois dans des bars ou restaurants où l'on vend de l'alcool et qui y ont consommé de l'alcool (32%).

Ce sont 70% des répondants qui ont remarqué la publicité télévisée ou radio qui soutiennent que la publicité les amènerait à modifier leurs propres comportements par rapport à l'alcool au volant. En contrepartie, 27% affirment le contraire. Ces taux sont en continuité avec les résultats passés.

Les sous-groupes suivants sont significativement plus nombreux à croire que le message publicitaire les amènerait à modifier leur comportement par rapport à l'alcool au volant :

- ⇒ les individus ayant une formation de niveau primaire et secondaire (76%),
- ⇒ les personnes qui, au cours de la dernière année, sont allées moins de dix fois dans des bars ou restaurants où l'on vend de l'alcool et qui y sont allés en consommer (74%).

Nous constatons que les individus plus enclins à affirmer que le message ne les amènerait pas à modifier leurs comportements font partie des sous-groupes suivants :

- ⇒ les célibataires (35%),
- ⇒ ceux qui ont déjà été interceptés dans un barrage routier ou qui connaissent quelqu'un qui l'a déjà été (30%),
- ⇒ les individus qui ont une formation de niveau universitaire (33%).

Soulignons que les répondants ayant avoué qu'il leur est arrivé, au cours de la dernière année, d'avoir pris le volant après avoir bu au moins deux consommations dans l'heure précédant leur départ, ont indiqué, dans une proportion de 24%, que le message ne les amènerait pas à modifier leurs comportements relativement à l'alcool au volant. Parmi ceux qui, au cours de la dernière année, ont déjà conduit après avoir bu plus de cinq consommations d'alcool au cours de la même occasion, cette proportion se chiffre à 20%. Ces résultats ne sont toutefois pas statistiquement significatifs.

C14. Cette publicité m'amènerait à modifier mon comportement par rapport à l'alcool au volant. Êtes-vous...

Ceux qui ont remarqué la publicité télévisée ou radio

	Publicité télévisée (franco)					Message radio					Total 2009 n=752	2008 n=871	2007 n=898	2006 n=791	2005 n=738	2004 n=1040
	2009 n=739	2008 n=845	2007 n=875	2006 n=769	2005 n=730	2009 n=13*	2008 n=26*	2007 n=23*	2006 n=22*	2005 n=8*						
Tout à fait d'accord	39%	48%	42%	45%	34%	6	10	4	4	4	39%	47%	42%	44%	34%	34%
Plutôt d'accord	31%	24%	28%	30%	32%	4	13	10	6	-	31%	26%	29%	30%	32%	32%
<i>Sous-total</i>	<i>70%</i>	<i>72%</i>	<i>70%</i>	<i>75%</i>	<i>66%</i>	<i>10</i>	<i>23</i>	<i>14</i>	<i>10</i>	<i>4</i>	<i>70%</i>	<i>73%</i>	<i>70%</i>	<i>74%</i>	<i>66%</i>	<i>66%</i>
Plutôt en désaccord	17%	10%	15%	12%	18%	2	3	6	5	-	17%	10%	15%	13%	17%	19%
Tout à fait en désaccord	10%	14%	12%	9%	11%	1	-	-	4	3	10%	14%	12%	10%	12%	10%
<i>Sous-total</i>	<i>27%</i>	<i>24%</i>	<i>27%</i>	<i>21%</i>	<i>29%</i>	<i>3</i>	<i>3</i>	<i>6</i>	<i>9</i>	<i>3</i>	<i>27%</i>	<i>24%</i>	<i>27%</i>	<i>22%</i>	<i>29%</i>	<i>29%</i>
Ne sait pas / Refus	4%	4%	3%	4%	5%	-	-	3	3	1	4%	4%	3%	4%	5%	5%

*Étant donné la faible taille d'échantillonnage, les résultats sont présentés en données absolues (non pondérées). Par ailleurs, ces résultats doivent être interprétés comme des tendances étant donné la faible taille d'échantillonnage.

En considérant uniquement les individus qui ont dit s'être sentis concernés par le message de cette campagne publicitaire en tant que conducteur, la proportion qui affirme que la publicité les amènerait à modifier leurs comportements par rapport à l'alcool au volant grimpe de 70% à 76%. Il s'agit d'un résultat comparable à celui de 2008 (79%) et du plus bas niveau atteint depuis 2006.

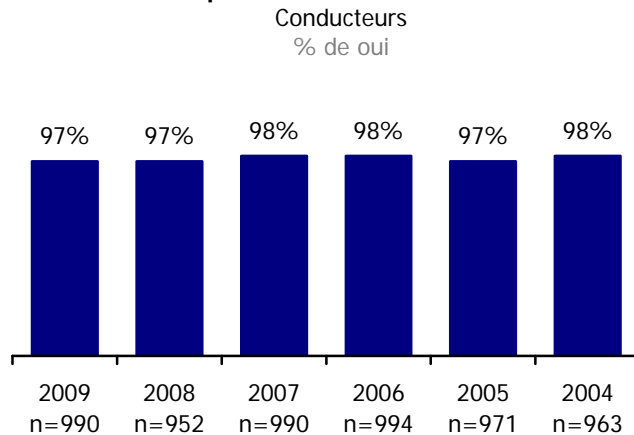
C14. Cette publicité m'amènerait à modifier mon comportement par rapport à l'alcool au volant. Êtes-vous...

Ceux qui ont remarqué la publicité télévisée ou radio et qui ont affirmé s'être sentis concernés par le message de cette campagne publicitaire en tant que conducteur (soit ceux qui ont dit « oui » à la QC19)

	2009 n=402	2008 n=483	2007 n=471	2006 n=306	2005 n=264	2004 n=480
Tout à fait d'accord	40%	54%	47%	48%	38%	40%
Plutôt d'accord	36%	24%	31%	35%	37%	35%
<i>Sous-total</i>	<i>76%</i>	<i>79%</i>	<i>77%</i>	<i>82%</i>	<i>75%</i>	<i>75%</i>
Plutôt en désaccord	16%	7%	12%	11%	14%	16%
Tout à fait en désaccord	6%	12%	8%	4%	7%	6%
<i>Sous-total</i>	<i>22%</i>	<i>18%</i>	<i>21%</i>	<i>15%</i>	<i>21%</i>	<i>22%</i>
Ne sait pas / Refus	2%	3%	2%	3%	3%	3%

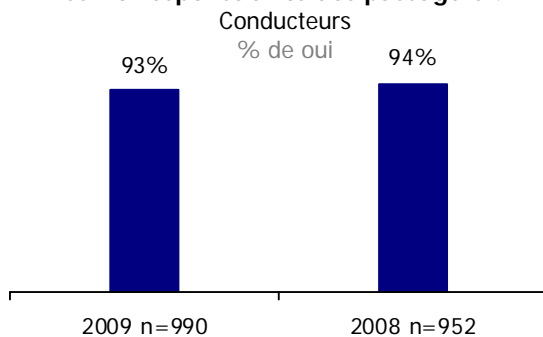
6.4 Importance d'insister sur la responsabilité du conducteur et des passagers dans le message

C27. Est-ce que vous trouvez important que l'on insiste sur la responsabilité du conducteur ?



À l'instar des années passées, la quasi-totalité des conducteurs (97%) sont d'avis qu'il est important que l'on insiste sur la responsabilité du conducteur.

C28. Est-ce que vous trouvez important que l'on insiste sur la responsabilité des passagers ?



Par ailleurs, la très grande majorité des conducteurs (93%) pensent également qu'il est important d'insister sur la responsabilité des passagers.

Annexe : Questionnaire d'enquête

6:**INTRO***Date : \$D Heure : \$Z*

Bonjour(bonsoir) monsieur, madame. Je m'appelle \$I Je vous appelle de la maison de recherche LÉGER MARKETING. Nous effectuons présentement une importante étude sur la sécurité routière et votre collaboration serait grandement appréciée. Vous êtes bien âgé de 16 ans ou plus ?

OUI, CONTINUER L'ENTREVUE..... 01 D => /LASTQ (ERR)

 Répondeur.....AM => /FIN
 Ligne occupée.....BU => /FIN
 Pas de service.....NS => /FIN
 Pas de réponse.....NA => /FIN
 Télécopieur/modem.....FM => /FIN
 Rendez-vous (date et heure spécifiques).....FX O => /RV
 Rappel (date et heure non précisées).....CB => /RV
 Refus.....RE => /FIN
 Refus catégorique.....DR => /FIN
 Barrière linguistique.....LB => /FIN
 Non-résidentiel ou résidentiel.....NR => /FIN
 Répondant est incapable de compléter le sondage (troubles auditifs ou d'élocution, etc.) NC
 => /FIN
 Numéro en double.....DN => /FIN
 Téléphone cellulaire / téléavertisseur.....CE => /FIN
 La personne à contacter est décédée.....CD => /FIN
 La personne à contacter n'est pas disponible pour la durée du projet..AD => /FIN
 Mauvais contact (il est impossible de joindre la personne à qui nous voulons parler à ce numéro)WC O
 => /FIN

7:**PEOPL**

Tout d'abord, afin d'avoir des répondants de tous les âges, pouvez-vous me dire combien de personnes de 16 ans ou plus habitent chez-vous, en vous INCLUANT ?

\$E 1 12

NSP / Refus 99 => INT51

8:**MEN**

Parmi ces <peopl> personnes, combien sont des hommes? ou (combien sont de sexe masculin)?

\$E 0 12

NSP / Refus 99 => INT51

9:**WOMEN**

=> *

si PEOP-MEN

10:**SEL**

Dans ce cas, pourrais-je parler à (...) s'il-vous-plaît ?

\$S CO=01

IN=MEN==1

```

SC=RAN(1,999)
;CO=02 IN=MEN>1
SC=RAN(1,999)
;CO=03 IN="MEN >2"
SC=RAN(1,999)
;CO=04 IN=MEN>3
SC=RAN(1,999)
;CO=05 IN="MEN >4"
SC=RAN(1,999)
;CO=06 IN=MEN>5
SC=RAN(1,999)
;CO=07 IN=MEN>1
SC=RAN(1,999)
;CO=08
IN=WOMEN==1
SC=RAN(1,999)
;CO=09 IN=WOMEN>1
SC=RAN(1,999)
;CO=10 IN=WOMEN>2
SC=RAN(1,999)
;CO=11 IN=WOMEN>3
SC=RAN(1,999)
;CO=12 IN=WOMEN>4
SC=RAN(1,999)
;CO=13 IN=WOMEN>5
SC=RAN(1,999)
;CO=14 IN=WOMEN>1
SC=RAN(1,999) ;
Monsieur ..... 01
Monsieur le plus agé ..... 02
Monsieur le second en age ..... 03
Monsieur le troisième en age ..... 04
Monsieur le quatrième en age ..... 05
Monsieur le cinquième en age ..... 06
Monsieur le plus jeune ..... 07
Madame ..... 08
Madame la plus agée ..... 09
Madame la seconde en age ..... 10
Madame la troisième en age ..... 11
Madame la quatrième en age ..... 12
Madame la cinquième en age ..... 13
Madame la plus jeune ..... 14

```

11:

INT51

Malheureusement, les quotas correspondant à votre profil sont atteints. Merci de votre collaboration.

```

sinon => +1
si PEOP=99 OU MEN=99

```

REFUS GRILLE DE SÉLECTION.....R1 D => /FIN

12:**INT04***Date : \$D Heure : \$H*

Dans ce cas, pourrais-je parler à <SEL> s'il-vous-plaît ? ___ Bonjour(bonsoir) monsieur, madame. Je m'appelle \$I Je vous appelle de la maison de recherche LÉGER MARKETING. Nous effectuons présentement une importante étude sur la sécurité routière et votre collaboration serait grandement appréciée. Vous êtes bien âgé de 16 ans ou plus ?

*** Grand public, bilingue ***

OUI, CONTINUER L'ENTREVUE 01 D
 Répondeur.....AM => /FIN
 Ligne occupée.....BU => /FIN
 Pas de service.....NS N => /FIN
 Pas de réponse.....NA => /FIN
 Télécopieur/modemFM N => /FIN
 Rendez-vous (date et heure spécifiques).....FX O => /RV
 Rappel (date et heure non précisées)CB O => /RV
 Refus.....RE => /FIN
 Refus catégoriqueDR => /FIN
 Barrière linguistiqueLB => /FIN
 Non-résidentiel ou résidentiel.....NR N => /FIN
 Répondant est incapable de compléter le sondage (troubles auditifs ou d'élocution, etc.) NC
=> /FIN
 Numéro en double.....DN => /FIN
 Téléphone cellulaire / téléavertisseur.....CE N => /FIN
 La personne à contacter est décédéeCD N => /FIN
 La personne à contacter n'est pas disponible pour la durée du projet ..AD => /FIN
 Mauvais contact (il est impossible de joindre la personne à qui nous voulons parler à ce numéro)WC O
=> /FIN

13:**INT50**

Avant de commencer l'entrevue, je tiens à vous mentionner que pour des fins de contrôle de la qualité, il est possible que cette entrevue soit enregistrée. Est-ce qu'on peut débiter ?

\$PRONTO RECORD

filename=\$P\$Q.WAV

fileformat=WAVE_6

Oui 01
 Non, refus - REMERCIEZ ET TERMINEZ.....DR => /FIN

14:**QSEL2**

QSEL2. Détenez-vous un permis de conduire valide au Québec ? (Incluant temporaire, probatoire)

Oui 1
 Non 2 => QB14
 NSP/NRP 9 => QB14

15:

QSEL3

QSEL3. Depuis combien d'année conduisez-vous ?

LIRE AU BESOIN

Moins d'un an.....	1	
1 à 2 ans.....	2	
3 à 4 ans.....	3	
5 à 9 ans.....	4	
10 à 19 ans.....	5	
20 ans ou plus.....	6	
A un permis mais ne conduit pas ou ne conduit plus.....	7	=> QB14
Nsp/Nrp.....	9	

16:

QB1

Les questions suivantes portent sur la consommation d'alcool et les habitudes de conduite. Pour la prochaine question, par "une consommation" on entend un verre de bière, un verre de fort ou un verre de vin. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, vous est-il arrivé au moins une fois de consommer de l'alcool, ne serait-ce qu'une bière ou un verre de vin ?

Oui.....	1	
Non.....	2	
NSP/NRP.....	9	

17:

QB2

Au cours des 12 DERNIERS MOIS, vous est-il arrivé de conduire un véhicule alors que vous aviez consommé de l'alcool, ne serait-ce qu'une seule consommation ?

=> QB8

si QB1=#2-#3; N'A PAS CONSOMME D'ALCOOL AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Oui.....	1	
Non.....	2	=> QB8
NSP/NRP.....	9	=> QB8

18:

QB3

Au cours des 12 DERNIERS MOIS, vous est-il arrivé de conduire après avoir bu au moins 2 verres dans l'heure précédant votre départ ?

Oui.....	1	
Non.....	2	
NSP/NRP.....	9	

19:

QB4

Au cours des 12 DERNIERS MOIS, vous est-il arrivé de conduire après avoir pris plus de 5 consommations au cours de la même occasion ?

Oui.....	1	
Non.....	2	
NSP/NRP.....	9	

20:**QB5**

Quelqu'un a-t-il déjà essayé de vous convaincre de ne pas conduire alors que vous aviez consommé de l'alcool ?

Oui	1	
Non	2	=> QB8
NSP/NRP	9	=> QB8

21:**QB6**

Avez-vous accepté de ne pas conduire ?

Oui	1	=> QB8
Non	2	
NSP/NRP	9	=> QB8

22:**QB7**

Pourquoi ?

NE PAS LIRE - 2 mentions possibles

Pas de risque d'accident/J'étais capable de conduire/Assez en forme/En contrôle 01

.....		
Pas d'autres moyens de transport	02	
Pas assez bu pour dépasser la limite	03	
Le taxi coûte trop cher	04	
Près de chez-soi	05	
Personne d'autres ne pouvait conduire	06	
Ne voulait pas laisser sa voiture sur place	07	
Négligence, insouciance	08	
Était seul, pas le choix	09	
Devait rentrer, heure de rentrer	10	
Ça ne concerne que moi	11	
Autre : précisez	96	O
NSP/NRP	99	X

23:**QB8**

Je vais maintenant vous poser quelques questions générales sur la conduite avec les facultés affaiblies PAR L'ALCOOL. Si vous conduisiez avec les facultés affaiblies par l'alcool, croyez-vous que votre risque d'être arrêté par la police serait ... ?

LIRE

...Très élevé.....	1
...Élevé	2
...Faible	3
...Ou très faible ?.....	4
(NE PAS LIRE) NSP/NRP	9

24:

QB9

Si vous conduisiez avec les facultés affaiblies par l'alcool, croyez-vous que votre risque d'avoir un accident serait...?

LIRE

...Très élevé.....	1
...Élevé.....	2
...Faible.....	3
...Ou très faible ?.....	4
(NE PAS LIRE) NSP/NRP.....	9

25:

QB10

Avez-vous déjà été intercepté dans un barrage policier ou connaissez-vous quelqu'un qui l'a été ?

Oui.....	1	
Non.....	2	=> QB11
NSP/NRP.....	9	=> QB11

26:

QB10B

Nouvelle question 2009

Plus précisément, au cours des 12 DERNIERS MOIS, avez-vous PERSONNELLEMENT été intercepté dans un barrage policier ?

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

27:

QB11

Au cours des 12 DERNIERS MOIS, COMBIEN DE FOIS avez-vous été dans une situation où vous étiez avec un parent, un ami ou une connaissance qui avait trop bu pour conduire de manière sécuritaire ?

Lire au besoin

Aucune.....	0	=> QB14
1 fois.....	1	
2 fois.....	2	
3 à 4 fois.....	3	
5 à 9 fois.....	4	
10 fois ou plus.....	5	
NSP/NRP.....	9	=> QB14

28:

QB12

Rappelez-vous la dernière fois où vous avez été dans cette situation. Avez-vous fait quelque chose pour tenter de l'empêcher de conduire ?

Oui.....	1	
Non.....	2	=> QB14
NSP/NRP.....	9	=> QB14

29:	QB13
A-t-il conduit quand même ?	
Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

30:	QB14
Au cours des 12 DERNIERS MOIS, avez-vous déjà pris place dans un véhicule où le conducteur avait consommé trop d'alcool pour conduire de manière sécuritaire ?	
Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

31:	QB15
Je vais maintenant vous poser quelques questions sur les conducteurs désignés. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, vous est-il arrivé de vous faire raccompagner par une personne qui avait accepté d'être le conducteur désigné ?	
Oui	1
Non	2 => QB19
NSP/NRP	9 => QB19

32:	QB16
Rappelez-vous la dernière fois où cette situation s'est produite. Cette personne était-elle un homme ou une femme ?	
Homme	1
Femme	2
NSP/NRP	9

33:	QB17
Toujours lors de cette occasion, combien de verres le conducteur désigné avait-il pris dans les 2 heures précédant votre départ ?	
Aucun ou moins d'un	0
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6 ou plus	6
NSP/NRP	9

34:	QB18
Toujours lors de cette occasion, est-ce que la décision d'avoir un conducteur désigné avait été prise AVANT ou APRÈS que vous ayez commencé à boire ?	
Avant de commencer à boire	1
Après avoir commencé à boire	2
Après que j'aie commencé mais avant qu'il/elle ait commencé	3
NSP/NRP	9

35:

QB19

Au cours des 12 DERNIERS MOIS, avez-vous été le conducteur désigné pour quelqu'un d'autre ?

=> QB25

si (QSEL2=#2,#3 OU QSEL3=#7) ; NON-DETENTEURS DE PERMIS OU NE CONDUIT PAS/PLUS

Oui 1
Non 2 => QB22
NSP/NRP 9 => QB22

36:

QB20

Rappelez-vous la dernière fois où cette situation s'est produite. Combien de verres aviez-vous pris dans les 2 heures précédant votre départ ?

Aucun ou moins d'un 0
1 1
2 2
3 3
4 4
5 5
6 ou plus 6
NSP/NRP 9

37:

QB21

Toujours lors de cette occasion, est-ce que la décision d'être le conducteur désigné avait été prise AVANT ou APRÈS que vous et cette autre personne ayez commencé à boire ? (la ou les personnes pour qui il/elle était le conducteur désigné)

Avant de commencer à boire 1
Après avoir commencé à boire 2
Avant que j'aie commencé mais après que l'autre (les autres) ait commencé 3
NSP/NRP 9

38:

QB22

Au cours des 12 DERNIERS MOIS, vous est-il arrivé au moins une fois de consommer des drogues comme par exemple du cannabis, de la cocaïne, des amphétamines, etc. ?

Oui 1
Non 2 => QB25
NSP/NRP 9 => QB25

39:

QB23

Au cours des 12 DERNIERS MOIS, vous est-il arrivé de conduire un véhicule alors que vous aviez consommé des drogues comme du cannabis, de la cocaïne, des amphétamines, etc. ?

Oui 1
Non 2
NSP/NRP 9

40:

QB25

Au cours des 12 DERNIERS MOIS, avez-vous déjà pris place dans un véhicule où le conducteur avait consommé des drogues comme du cannabis, de la cocaïne, des amphétamines, etc. ?

Oui 1
Non 2
NSP/NRP 9

41:

QB24

Au cours des 12 DERNIERS MOIS, vous est-il arrivé de conduire après avoir consommé du CANNABIS dans les DEUX HEURES précédant votre départ ? *
NOTE A L'INTERVIEWER: on parle ici UNIQUEMENT du cannabis.

=> +1

si (QSEL2=#2,#3 OU QSEL3=#7 OU QB22=#2-#3 OU QB23=#2-#3)

Oui 1
Non 2
NSP/NRP 9

42:

QC1

Les questions qui suivent portent sur des publicités parues dernièrement. Au cours du DERNIER MOIS, vous souvenez-vous d'avoir VU, LU ou ENTENDU de la publicité sur l'alcool au volant ?

Oui 1
Non 2 => QC3
NSP/NRP 9 => QC3

43:

QC2

Qu'est-ce que vous vous souvenez d'avoir VU, LU ou ENTENDU ? SONDEZ:

Vous souvenez-vous d'autres choses ? (Faire préciser le média)

NE PAS LIRE - Sondez pour 3 mentions

Barrages routiers.....	01	N	
Panneaux routiers "doigt et poing"	02	N	
Tréteaux barrages routiers "Alcool au volant"	03	N	
Feuillet d'information sur les facultés affaiblies remis lors des barrages	04	N	
Aux nouvelles (télé, radio, journaux)	05	N	
Publicité TÉLÉ/ voiture couple qui devient voiture de police lors de l'arrestation	06		
.....			
Publicité TÉLÉ de jeunes qui sortent d'un bar, policier sonne chez un père	07	N	
.....			
Publicité TÉLÉ (autre ou sans précision)	08	N	
Publicité RADIO ANGLAISE où un homme appelle sa femme du poste de police après une arrestation pour alcool au volant.	09		
Activités de sensibilisation dans les écoles de secondaire V (i.e. la trousse "Le pouvoir de tout changer")	10		
.....		N	
Clip " La grosse tête " du chanteur Félix Gore	11	N	
Slogan "On est tous responsables de notre conduite"	12	N	
Slogan "Et vous? Vous conduisez après avoir pris quelques verres"	13		
Slogan "Prévoyez le coup ! Lorsqu'on boit, on ne conduit pas"	14	N	
Slogan "Insistez. Empêchez vos amis de boire et conduire"	15	N	
Slogan "L'alcool au volant, ça s'arrête ici"	16	N	
Slogan "L'alcool au volant, c'est criminel"	17	N	
Autres slogans divers	18	N	
Publicité TÉLÉ/ homme dans l'auto de police puis le taxi (prévoier le coup)	19		N
.....			
Publicité TÉLÉ avec une jeune famille dans une automobile. Ils se rendent chez grand-maman mais ont un accident car le conducteur est pressé d'arriver	20	N	
Publicité TÉLÉ où un accident survient dès le début et le conducteur se retrouve à l'hôpital dans une salle d'urgence. Une infirmière annonce son décès à sa conjointe	21	N	
Publicité RADIO ANGLAISE qui disait que c'est toujours agréable de voir ses amis, prendre un verre, écouter de la musique et, après, prendre la voiture. L'alcool et la conduite ne se mélangent pas	22		N
.....			
Année de la sécurité routière	23	N	
Activités "Radio Énergie" dans les bars	24	N	
Carte "Palmares.ca"	25	N	
Concours "Radio Énergie / Rock Détente"	26	N	
Slogan « Un accident ça frappe beaucoup de monde »	27	N	
Affiches ou panneaux publicitaires (autre ou sans précision)	28	N	
La modération a bien meilleur goût (et variantes)	29	N	
Des accidents, des morts, des blessés	30	N	
Interventions sur l'alcool dans les écoles	31	N	
L'alcool en général	32	N	
La vitesse en général	33	N	
Messages sur Internet	34	N	
Opération Nez Rouge, services de raccompagnement	35	N	
La voiture accidentée exposée (à St-Eustache)	36	N	
Publicité des verres qui s'accumulent devant le conducteur	37	N	
Promotion du site Web de la SAAQ " Ouvre tes yeux.com " sur différents sites Web (ex. : You tube, msn, facebook...)	38	N	
Site Web de la SAAQ " Ouvre tes yeux.com "	39	N	
Autres : spécifiez	96	O	
Ne sait pas	98	X	

Refus..... 99 X

44:

QC3

Au cours du DERNIER MOIS, avez-vous VU, LU ou ENTENDU parler d'actions particulières faites dans votre région afin de faire respecter la loi concernant la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool ? PRÉCISEZ AU BESOIN : Efforts particuliers ou mesures particulières

Oui 1
Non 2 => QC5
NSP/NRP 9 => QC5

45:

QC4

Comment avez-vous été informé des actions particulières faites dans votre région ?
SONDEZ : De quelles autres façons avez-vous été informé ?

3 mentions possibles - Sondez pour 3 mentions

A vu un barrage routier..... 01
A entendu parler de barrages routiers 02
S'est fait intercepter dans un barrage routier ou connaît quelqu'un qui l'a été 03
.....
Dans les journaux 04
À la radio 05
À la télévision..... 06
Sur les panneaux routiers des municipalités avec dates..... 07
Bouche à oreille (sans référence aux barrages routiers)..... 08
Affiche (bars, restos, dépanneurs, marchés d'alimentation, SAQ)..... 09 N
Présence policière accrue sur les routes..... 10 N
Par un service de raccompagnement (Nez Rouge,etc...)..... 11 N
Autre : précisez..... 96 O
Ne sait pas..... 98 X
Refus..... 99 X

46:

QC5

Est-ce que le fait de savoir qu'il se tient des barrages routiers intensifs vous incite à ne pas prendre le volant après avoir bu ?

=> +1

si (QSEL2=#2,#3 OU QSEL3=#7) ; NON-DETENTEURS DE PERMIS OU NE CONDUIT PAS/PLUS

Oui 1
Non 2
Ne conduit jamais après avoir bu..... 3
Ne boit jamais / Ne conduit pas 4
NSP/NRP 9

47:

QC6

Au cours du DERNIER MOIS, diriez-vous que dans votre région, les risques d'être arrêté pour conduite avec facultés affaiblies par l'alcool... ?

LIRE

... ont beaucoup augmenté	1
... ont légèrement augmenté	2
... sont demeurés les mêmes.....	3
... ont légèrement diminué	4
... ou ont beaucoup diminué.....	5
(NE PAS LIRE) NSP/NRP	9

48:

QC7A

VERSION FRANÇAISE SEULEMENT

Au cours du DERNIER MOIS, vous souvenez-vous d'avoir VU une annonce à la TÉLÉVISION où l'on voit un couple dans la quarantaine qui part d'une soirée chez des amis où ils ont consommé de l'alcool et dont l'homme se fait arrêter ensuite par des policiers sur la route? Vous souvenez-vous d'avoir vu ce message à la télévision ?

=> +1
si LANG=EN

Oui	1	
Non	2	=> QC24
NSP/NRP	9	=> QC24

49:

QC7B

VERSION ANGLAISE SEULEMENT

Au cours du DERNIER MOIS, avez-vous ENTENDU un message à la RADIO où un homme appelle sa femme du poste de police après son arrestation pour conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool? Vous souvenez-vous d'avoir entendu ce message à la radio ?

=> +1
si LANG=FR

Oui	1	
Non	2	=> QC24
NSP/NRP	9	=> QC24

50:**QC8**

Que voulait dire ce message selon vous ?

NE PAS LIRE - 2 MENTIONS POSSIBLES

L'alcool au volant concerne tout le monde	01
Une arrestation pour alcool au volant peut arriver à n'importe qui, pas seulement aux récidivistes	02
.....	
On peut être arrêté pour alcool au volant même si l'on n'a pas consommé beaucoup	03
.....	
Rappelle la responsabilité du conducteur.....	04
Les policiers sont présents sur la route	05
Prévoir à l'avance (...un moyen de transport sécuritaire)	06
Ne pas conduire quand on a bu	07
Combattre l'alcool au volant	08
Prendre un taxi	09 N
Utiliser le service de raccompagnement	10 N
Il y a des conséquences à conduire après avoir pris de l'alcool.....	11 N
Responsabiliser le conducteur	12 N
Avoir un conducteur désigné, appeler quelqu'un	13 N
Réduire la vitesse	14 N
Être prudent au volant.....	15 N
Ne pas embarquer avec quelqu'un qui a bu.....	16 N
Ça peut arriver à n'importe qui	17 N
L'insouciance des jeunes par rapport à l'alcool, à la vitesse, en général	18 N
La responsabilité des parents	19 N
Autre : précisez	96 O
Ne sait pas.....	98 X
Refus.....	99 X

51:**QC9****VERSION FRANÇAISE SEULEMENT**

Maintenant, je vais vous lire des énoncés et j'aimerais que vous m'indiquiez votre degré d'accord avec chacun d'eux.
Le message de cette publicité était clair. Êtes-vous... ?

LIRE

... tout à fait d'accord.....	1
... plutôt d'accord.....	2
... plutôt en désaccord	3
... tout à fait en désaccord	4
(NE PAS LIRE) NSP/NRP	9

52:**QC9X (I)****VERSION ANGLAISE SEULEMENT**

LIRE

=> +1

si LANG=FR

... tout à fait d'accord.....	1
... plutôt d'accord.....	2
... plutôt en désaccord	3
... tout à fait en désaccord	4
(NE PAS LIRE) NSP/NRP	9

53:

QC10

Cette publicité attire mon attention. Êtes-vous... ?

LIRE

... tout à fait d'accord.....	1
... plutôt d'accord.....	2
... plutôt en désaccord	3
... tout à fait en désaccord	4
(NE PAS LIRE) NSP/NRP	9

54:

QC11

Cette publicité traite de choses qui me concernent. Êtes-vous... ?

LIRE

... tout à fait d'accord.....	1
... plutôt d'accord.....	2
... plutôt en désaccord	3
... tout à fait en désaccord	4
(NE PAS LIRE) NSP/NRP	9

55:

QC12

Cette publicité est convaincante. Êtes-vous... ?

LIRE

... tout à fait d'accord.....	1
... plutôt d'accord.....	2
... plutôt en désaccord	3
... tout à fait en désaccord	4
(NE PAS LIRE) NSP/NRP	9

56:

QC13

Cette publicité est efficace pour amener les gens à modifier leur comportement par rapport à l'alcool au volant. Êtes-vous... ?

LIRE

... tout à fait d'accord.....	1
... plutôt d'accord.....	2
... plutôt en désaccord	3
... tout à fait en désaccord	4
(NE PAS LIRE) NSP/NRP	9

57:

QC14

Cette publicité m'amènerait à modifier mon comportement par rapport à l'alcool au volant. Êtes-vous... ?

NOTE : cet énoncé s'applique "à tous", qu'ils boivent ou non de l'alcool; si le répondant dit "je ne bois pas", relancez en disant "Dans l'hypothèse où vous en consommeriez, diriez-vous que cette pub vous amènerait à modifier...").

LIRE

... tout à fait d'accord.....	1
... plutôt d'accord.....	2
... plutôt en désaccord	3
... tout à fait en désaccord	4
(NE PAS LIRE) NSP/NRP	9

58:

QC15 (I)

Êtes-vous parent d'adolescents ?

Oui	1	
Non	2	=> QC17
NSP/NRP	9	=> QC17

59:

QC16 (I)

Quel est votre degré d'accord avec cet énoncé : "Cette publicité m'amènerait à parler d'alcool au volant avec mes adolescents". Êtes-vous... ?

LIRE

... tout à fait d'accord.....	1
... plutôt d'accord.....	2
... plutôt en désaccord	3
... tout à fait en désaccord	4
(NE PAS LIRE) NSP/NRP	9

60:

QC17

Pouvez-vous me dire quel était le SLOGAN de la campagne publicitaire sur l'ALCOOL AU VOLANT cette année ?

NE PAS LIRE

"Et vous? Vous conduisez après avoir pris quelques verres?"	01	
"On est tous responsables de notre conduite"	02	
"Prévoyez le coup! Lorsqu'on boit, on ne conduit pas".	03	
"Insistez. Empêchez vos amis de boire et conduire"	04	
"Combattons l'alcool au volant"	05	
"L'alcool au volant ... ça s'arrête ici"	06	
"L'alcool au volant ... c'est criminel"	07	
"L'alcool tue/l'alcool au volant tue"	08	N
"La modération a bien meilleur goût"	09	N
"La vitesse tue"	10	N
"Tolérance zéro"	11	N
"Un dernier dring avant de partir"	12	N
"L'alcool au volant ca brise des vies"	13	N
"Ouvre tes yeux"	14	N
"Le pouvoir de tout changer"	15	N
Autre : précisez	96	O
Ne sait pas	98	
Refus	99	

61:

QC18

Vous souvenez-vous avoir LU ou ENTENDU le slogan "On est tous responsables de notre conduite" ?

Oui	1	
Non	2	
NSP/NRP	9	

62:

QC19

Vous êtes-vous senti concerné par le message de cette campagne publicitaire en tant que conducteur ?
NOTE : répondent à cette question ceux qui ont vu/lu/entendu la publicité Télé (si français) - Radio (si anglais)

=> QC21

si (QSEL2=#2,#3 OU QSEL3=#7) ; NON-DETENTEURS DE PERMIS OU NE CONDUIT PAS/PLUS

Oui	1	=> QC24
Non	2	
NSP/NRP	9	=> QC24

63:

QC20

Pourquoi ?

NE PAS LIRE - 1 MENTION

Ne boit jamais, ne conduit pas	01
Ne conduit jamais après avoir bu.....	02
Pas susceptible de lui arriver	03
Ne s'identifie pas au conducteur / Ne se reconnaît pas là-dedans	04
Déjà sensibilisé / responsabilisé	05
Autre : précisez.....	96 O
Ne sait pas.....	98
Refus.....	99

64:

QC21 (I)

Au cours du DERNIER MOIS, combien de fois approximativement avez-vous vu la promotion du site Web de la SAAQ « Ouvre tes yeux.com » sur d'autres sites Web (ex. You tube, msn, facebook....)?

LIRE

...Aucune fois.....	1
...1 fois	2
...2 à 5 fois	3
...6 à 10 fois	4
...Plus de 10 fois.....	5
(NE PAS LIRE) NSP/NRP	9

65:

QC22 (I)

Au cours du DERNIER MOIS, combien de fois approximativement avez-vous visité le site Web de la SAAQ « Ouvre tes yeux.com » ?

LIRE

Aucune fois.....	1
1 fois	2
2 à 5 fois	3
6 à 10 fois	4
Plus de 10 fois.....	5
(NE PAS LIRE) NSP/NRP	9

66:

QC24

Avez-vous déjà "PRÉVU LE COUP" pour ne pas conduire votre véhicule alors que vous saviez que vous alliez consommer à l'extérieur de votre domicile ?

NOTE: si la personne répond "je n'ai jamais bu", la réponse est NON

=> QC29

si (QSEL2=#2,#3 OU QSEL3=#7) ; NON-DETENTEURS DE PERMIS OU NE CONDUIT PAS/PLUS

Oui	1	
Non	2	=> QC27
NSP/NRP	9	=> QC27

67:

QC25

De quelle façon aviez-vous "PRÉVU LE COUP" ?

NE PAS LIRE - 1 MENTION

J'ai laissé ma voiture à la maison	01
Un ami, parent m'a reconduit / J'ai fait appel à un conducteur désigné	02
J'ai pris un taxi, transport en commun	03
J'ai utilisé un service de raccompagnement	04
Je suis resté à coucher chez la personne où j'étais, ***j'ai été au motel	05
Je limite ma consommation d'alcool, ***je ne bois pas.....	06
Je suis retourné à pied.....	07
Autre : précisez	96 O
Ne sait pas.....	98
Refus.....	99

68:

QC27

Est-ce que vous trouvez IMPORTANT que l'on insiste davantage sur la responsabilité du conducteur ?

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

69:

QC28

Est-ce que vous trouvez IMPORTANT que l'on insiste sur la responsabilité des passagers?

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

70:

QC29

Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois, ENVIRON, êtes-vous allé dans des bars ou des restaurants où l'on vend de l'alcool et où vous avez consommé de l'alcool ? Est-ce, approximativement...?

LIRE

... Moins de 10 fois	1
... De 10 à 25 fois	2
... ou Plus de 25 fois ?	3
(NE PAS LIRE) Aucune.....	4
(NE PAS LIRE) Ne boit pas, ne boit jamais.....	5
(NE PAS LIRE) NSP/NRP	9

71:**AGE**

Nous terminons avec quelques questions pour classification, mais avant, je tiens à vous remercier du temps que vous m'avez consacré jusqu'à maintenant, votre collaboration est grandement appréciée. Dans laquelle des catégories d'âge suivantes vous situez-vous ? Est-ce... ?

LIRE

... 16-19 ans.....	1
... 20-24 ans.....	2
... 25-34 ans.....	3
... 35-44 ans.....	4
... 45-54 ans.....	5
... 55-64 ans.....	6
... ou 65 ans et plus	7
(NE PAS LIRE) Refus.....	9

72:**SCOL**

À quel niveau se situe la dernière année de scolarité que vous avez complétée ? Est-ce... ?

LIRE

... Primaire (6 ans ou moins).....	1
... Secondaire (7 à 12 ans).....	2
... Collégial (13 à 15 ans).....	3
... Ou universitaire (16 ans et plus)	4
(NE PAS LIRE) Refus.....	9

73:**ETAT**

Actuellement, êtes-vous... ?

LIRE

... Célibataire.....	1
... En couple (marié ou conjoint de fait)	2
... Séparé/divorcé/veuf	3
(NE PAS LIRE) Autre	4
(NE PAS LIRE) Refus.....	9

74:**LANGU**

Quelle est la langue que vous parlez le plus souvent à la maison ?
*(Si deux également, mettre la langue d'entrevue)

Anglais.....	1
Français.....	2
Autre	3

75:

SAL

Dans quelle catégorie se situe le revenu total avant impôts de tous les membres de votre foyer pour la dernière année ? Est-ce... ? ** Mettre la borne dans la catégorie inférieure

LIRE

... Moins de 20 000 \$	1
... Entre 20 000 \$ et 40 000 \$.....	2
... Entre 40 000 \$ et 60 000 \$.....	3
... Entre 60 000 \$ et 80 000 \$.....	4
... Entre 80 000 \$ et 100 000 \$.....	5
... ou Plus de 100 000 \$?.....	6
(NE PAS LIRE) Refus.....	9

76:

SEXE

Notez le sexe du répondant

Homme	1
Femme	2

77:

INT99

Fin de l'entrevue: Durée \$T \$D \$H \$Q

LÉGER MARKETING VOUS REMERCIE DE VOTRE PARTICIPATION *En terminant l'entrevue ("CO"), l'intervieweur atteste ce qui suit : " Je déclare que cette entrevue a été effectuée avec la personne mentionnée, en conformité avec l'échantillon généré et que toutes les questions exigeant une réponse ont été posées au répondant."

Complété.....CO D => /FIN